

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 77

MONTREAL, LE VENDREDI 31 MARS 1995

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Relève en Haïti

L'assassinat, en plein jour, mardi, d'une figure de proue de l'opposition au président haïtien Jean-Bertrand Aristide suscite un certain nombre de questions sur la stabilité et la sécurité prétendument restaurées à Haïti. Alors que les forces des Nations unies prennent aujourd'hui le relais des troupes américaines qui ont rétabli le président Aristide dans ses fonctions, le pays présente des signes inquiétants d'agitation.

La diplomatie américaine a tout lieu d'être satisfaite de l'opération «Soutien à la démocratie». Entamée le 19 septembre dernier par un débarquement en douceur des troupes américaines sur le sol haïtien, l'intervention s'est déroulée sans anicroche majeure, et les objectifs principaux ont été atteints. Le président Aristide, renversé par un coup d'Etat militaire, a été ramené dans son pays et remis en selle. L'armée haïtienne a été démantelée et une force de police intérimaire a été mise en place. Les groupes paramilitaires qui terrorisaient les partisans du président Aristide, à défaut d'avoir été désarmés, ont été dissous.

Sur des effectifs qui ont dépassé 20 000 hommes, la force d'intervention américaine a eu à déplorer la mort de seulement quatre soldats (dont trois par suicide). C'est un bilan dont le président Clinton n'a pas à rougir et qu'il peut défendre sans crainte devant une opinion américaine sensible aux coûts humains des interventions américaines et échaudée par la mésaventure somalienne, au cours de laquelle une trentaine de soldats américains ont trouvé la mort. En outre, le calendrier de l'opération «Soutien à la démocratie» a été respecté, et le gros des troupes américaines aura quitté Haïti à la date prévue.

On croirait entendre d'ici un soupir collectif de soulagement venant du Pentagone, du département d'Etat américain et de la Maison-Blanche. Pour avoir évité «l'enlèvement» dans le «bourbier» haïtien que d'aucuns redoutaient et lui prédisaient, le président Clinton sort momentanément grandi de l'intervention américaine dans un problème haïtien qui lui a causé tant de soucis et de déconvenues au cours de sa première année à la présidence.

Pour autant, la démocratie haïtienne paraît bien fragile et l'assassinat par balles dans une rue de Port-au-Prince de Mme Durocher-Bertin, qui avait récemment fondé un parti d'opposition, en a apporté une nouvelle preuve.

Le climat «sûr et stable» que les Américains affirment avoir rétabli — et qui était l'une des conditions de la relève des 20 000 soldats américains par les 7000 Casques bleus de l'ONU — a été gravement mis à mal au cours des dernières semaines. Haïti est en effet en proie à une vague de criminalité et de violence, qui menace de faire dérapier une fois de plus l'interminable transition démocratique.

Les vols à main armée, les agressions, les cambriolages et les meurtres se sont multipliés depuis le début du mois de mars. Les troupes américaines ayant soigneusement évité de se poser en force de maintien de l'ordre afin de ne pas répéter l'échec somalien, la population, qui se plaint de l'inefficacité de la police intérimaire, a pris en main, dans certains cas, l'administration de la police et de justice. On a rapporté de nombreux incidents, des bastonnades et des lynchages publics de malfaiteurs ou de personnes soupçonnées d'avoir commis quelques larcins.

Le sentiment d'insécurité habite de nouveau la population haïtienne. La nouvelle police haïtienne, en formation dans plusieurs pays étrangers et notamment au Canada, ne sera pas opérationnelle avant plusieurs mois. En attendant, la police intérimaire, formée d'anciens soldats recyclés et de réfugiés de la mer qui se sont portés volontaires, n'a pas conquis la confiance de la population.

Est-on en présence d'une campagne orchestrée visant précisément à faire dérailler le processus de démocratisation? Beaucoup le croient et s'en inquiètent à deux mois seulement des élections législatives et municipales, prévues le 4 juin.

Depuis la fin de la dictature Duvalier en 1986, Haïti n'en finit pas de vivre des aubes démocratiques et de retomber sous l'emprise de régimes despotiques. Contrarié par une succession de coups d'Etat militaires, l'épanouissement d'une culture démocratique haïtienne est encore bien aléatoire.

La mission des Nations unies qui commence son travail aujourd'hui va durer un an. Ce sera l'occasion ou jamais pour les Haïtiens de renforcer leurs institutions démocratiques, sans être à la merci de la lubie d'un gradé de l'état-major. «Pour la première fois dans l'histoire d'Haïti, les militaires ne constituent plus une menace pour la stabilité du pays», disait cette semaine Stanley Schragar, porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis à Port-au-Prince.

Mais, pas plus que les Américains, les Casques bleus ne s'engageront dans des opérations de désarmement des groupes paramilitaires, contrairement à ce que demande le président Aristide. D'autres «incidents de parcours» — l'expression est du secrétaire général de l'ONU — semblables à ceux que vient de connaître Haïti sont donc encore probables.

INDEX

- AgendaB7
- Avis publicsB6
- ClasséesA6
- CultureB9
- ÉconomieA5
- ÉditorialA8
- Le mondeA7
- Mots croisésA6
- Les sportsB6

MÉTÉO

- Montréal
Nuageux avec
40% de possibilité
d'averses.
Max: 5
 - Québec
Nuageux avec
60% de possibilité
d'averses.
Max: 2
- Détails en B 9

LE MONDE

Aristide avait été averti du complot

PAGE A 7



MONTREAL

Brossard: beau, bon, pas cher

PAGE A 3



POLITIQUE

Le Canada maintient ses Casques bleus en ex-Yougoslavie

PAGE A 4

250 millions \$ cloués au sol

■ Cinq Airbus de la Défense nationale ne volent que 23 jours par année
■ Ottawa verse malgré tout 45 millions par année au privé pour le transport intérieur des troupes

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Cinq Airbus refilés à la Défense nationale par Ottawa au coût de 250 millions \$, il y a trois ans, dans le cadre du sauvetage de Canadien International, sont maintenus au sol 11 mois par année. Malgré cette sous-utilisation, le ministère de la Défense n'en continue pas moins de verser plus de 45 millions \$ par année à l'entreprise privée pour le transport des troupes à l'intérieur du pays.

Pour 1995, le contrat de nolissement du transport des

troupes, d'une valeur de plus de 131 millions \$ sur trois ans et impliquant trois vols par semaine, a été octroyé à Canadien International, qui l'a arraché des mains d'Air Canada en présentant la plus basse soumission. Canadien a également le contrat d'entretien des cinq Airbus de la Défense nationale, pour des raisons d'«efficacité et de disponibilité de l'infrastructure requise».

En extrapolant, pas moins de 225 millions \$ auront été versés à l'entreprise privée pour le transport des militaires canadiens à l'intérieur du pays depuis l'achat, par Ottawa, des cinq Airbus, des appareils exploités pendant une durée équivalente à un mois par année et faisant

double emploi. Les huit appareils stationnés à la base de Trenton, en Ontario, auront volé, au total, 4436 heures durant la période d'avril 1994 à mars 1995, soit l'équivalent de 23 jours par appareil par année, selon les données fournies par le Groupe de transport aérien des Forces canadiennes. Cette compilation englobe aussi bien les vols réservés aux missions que ceux servant aux tests, à l'entretien et à l'entraînement.

Ces appareils, consacrés au transport dit stratégique des militaires et du matériel, ont servi au déploiement

VOIR PAGE A 10: OTTAWA

Le système D



PHOTO AP

IL Y AVAIT hier une telle foule compacte sur les quais de la gare Saint-Lazare à Paris qu'un usager a décidé d'emprunter à pied la voie ferrée pour se rendre à son travail. Les cheminots ont commencé une grève à minuit mercredi soir, en avance sur la grève générale dans le transport qui doit paralyser le trafic aérien, le métro et les trains à travers la France. Seulement un train sur quatre circulaient sur les lignes principales et c'était encore moins dans la région parisienne.

Vaincre la «culture de mort»

Pour restaurer une «culture de la vie», Jean-Paul II invite les scientifiques, intellectuels et hommes politiques à une réflexion de philosophie sociale et politique

HENRI TINCQ
LE MONDE

On a trop dit, écrit, répété que l'Église catholique était passée à côté de la révolution industrielle du XIX^e siècle et avait perdu la classe ouvrière pour que le pape actuel reste passif devant la révolution biologique, induite par les prouesses de la médecine et de la technique. De plus en plus sophistiquées, les interventions sur le vivant donnent du crédit aux menaces eugéniques. Jour après jour, d'un bout à l'autre du monde, des tabous sur la vie, la souffrance, la mort sont transgressés. Aux Pays-Bas, en Europe du Nord, aux États-Unis, au Canada, des législations libérales s'ébauchent

en matière d'euthanasie. Les contraintes économiques, liées à l'allongement de la durée de la vie, obligent déjà certains hôpitaux à des sélections très sévères de patients. Et si les groupes pro-vie aux États-Unis font de la résistance, si l'Irlande ultra-catholique reste dépourvue de toute législation sur l'interruption de grossesse, et si un pays comme la Pologne postcommuniste se montre plus répressif, l'évolution des mœurs et les dispositifs légaux ont banalisé le recours à l'avortement.

De cette situation qu'il attribue à une «culture de mort» conquérante, qu'il associe à la guerre, à la course aux armements, à la famine, à la haine raciale, au suicide, aux épidémies, au terrorisme, à la toxicomanie, Jean-Paul II tire une vision d'apocalypse. La première partie de son encyclique ressemble à un tableau de Jérôme Bosch. Pour le Polonais Karol Wojtyła, qui a fait la double expérience du nazisme et du communisme, qui réagit en mystique souvent plus qu'en politique, cette «culture de mort» est le fruit d'une «éclipse de Dieu», de celle dont on parlait déjà à Auschwitz, près de chez lui à Cracovie. Or, l'idée-maitresse qui parcourt sa vie et son pontificat est bien que la mort de Dieu, typique de tout totalitarisme, signifie l'affaiblissement de toute conscience morale et la mort de l'homme.

À l'entendre, les pays qui ont légalisé l'avortement ou qui sont en voie de légaliser l'euthanasie, les médecins qui procèdent aux manipu-

Tout ce qui, pour les sociétés libérales, est «éthiquement possible n'est pas juridiquement tolérable

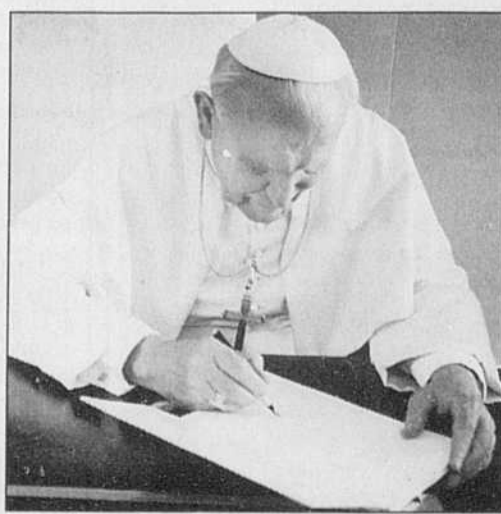


PHOTO AP

L'encyclique *Evangelium vitae*, rendue publique hier par le pape Jean-Paul II, ne facilitera pas la tâche du médecin et du législateur.

VOIR PAGE A 10: PAPE

POLITIQUE

Québec propose un nouveau cadre de coopération aux francophones hors Québec

PAGE A 4

Réseau métropolitain de transport

Vers une plus grande participation financière des banlieues

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Les villes de la banlieue hors de l'île de Montréal devront ouvrir leurs goussets pour financer davantage le transport régional, notamment aux chapitres des trains de banlieue, des voies réservées et des stationnements incitatifs.

Leur participation pécuniaire sera établie au cours des prochains mois par la Table métropolitaine des transports à laquelle siègent 53 personnes, dont des représentants du gouvernement et d'institutions, ainsi que des élus municipaux. Cette Table devra également choisir un éventuel scénario d'intervention pour Montréal, soit le maintien ou le développement du réseau de transport actuel.

C'est ce qui ressort de la première phase de la mise en place d'un plan intégré des transports à Montréal, annoncée hier par le ministre des Transports, Jacques Léonard. Ce dernier a en effet convié les déci-

Le ministre souhaite rétablir l'équité entre les citoyens de l'île et les banlieusards

VOIR PAGE A 10: TRANSPORT

Conférence de Berlin sur les changements climatiques

Sept pays «noyés» d'ici une génération?

Des insulaires du Pacifique, de l'océan Indien et des Caraïbes crient au secours

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

La réalité a dépassé la fiction hier à la Conférence de Berlin sur les changements climatiques alors que sept petits pays du Pacifique ont demandé à la communauté internationale de se mobiliser d'urgence autour d'un plan de lutte à l'effet de serre pour leur éviter d'être engloutis d'ici une génération.

Porte-parole de l'Alliance of Small Islands States (AO-SIS), l'ambassadeur de Samoa aux Nations unies, Neroni Slade, a ainsi donné un ton dramatique sans précédent à cette conférence internationale, qui s'enlisait depuis deux jours dans les questions techniques et procédurales.

Il a déposé, au nom des 36 petits pays insulaires du Pacifique, de l'océan Indien et des Caraïbes, un projet de protocole qui ajouterait à la Convention de Rio sur les changements climatiques des objectifs et un calendrier de «réduction» des gaz à effet de serre.

À Rio, les pays occidentaux s'étaient engagés, mais

VOIR PAGE A 10: BERLIN

• LES ACTUALITÉS •

Serge Ménard dit non à un casino à Oka

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Québec — Parce que les conditions de sécurité ne sont pas garanties, il n'est pas question que le gouvernement du Québec autorise l'implantation d'un casino sur le territoire mohawk de Kanesatake (Oka), a déclaré hier le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard.

«Il n'est pas question qu'il y ait un casino à Oka, a-t-il dit. Bien que la sécurité se soit améliorée, elle ne donne pas encore de garantie maximale nécessaire dans un endroit où on implanterait un tel établissement.

«Que l'on pense aux précautions, a ajouté le ministre, qu'on a prises dans les cas des casinos de Montréal, de Hull ou de Charlevoix: je ne pense pas qu'on puisse dire qu'Oka représenterait les mêmes condi-

tions de sécurité.»

Par ailleurs, à une question du chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Mario Dumont, qui lui demandait de faire le point sur les relations de plus en plus tendues entre le Québec et les chefs mohawks, ainsi que sur les dernières allusions à un soulèvement, lancées par le chef Jerry Peltier de Kanesatake, le premier ministre Jacques Parizeau, responsable des affaires autochtones, a proposé de rester calme.

«J'apprends, a soumis M. Parizeau, qu'effectivement M. Peltier s'adresse actuellement au gouvernement fédéral pour lui demander l'autorisation d'établir un casino sur le territoire québécois. Ça me paraît une démarche curieuse. J'ai hâte de voir comment le fédéral va se sortir de là.»

Le régime Blackburn soulève un tollé

Les prestataires du bien-être social manifestent

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Les prestataires du bien-être social ont protesté hier contre le nouveau régime d'aide sociale annoncé par le ministre de la Sécurité du revenu du Québec, Jeanne Blackburn. Les assistés sociaux ont manifesté dans la matinée devant le Palais de justice de Montréal.

Après avoir subi le régime de contrôle instauré par l'ancien ministre libéral André Bourbeau, les assistés sociaux estiment que les mesures annoncées par la nouvelle ministre péquiste ne tiennent pas suffisamment compte de l'avis du médecin traitant qui a examiné le malade et qui a émis un certificat d'invalidité au travail. Aussi, «c'est le rapport médical et non le prestataire qui sera soumis à l'examen du médecin évaluateur nommé par le ministre», souligne le Front commun des personnes assistées sociales du Québec, secondé par 70 organismes communautaires provenant principalement de la région de Montréal.

La ministre a de son côté déjà précisé que les agents mis en place par son ministère pourraient contacter rapidement le bénéficiaire de fa-

çon à obtenir plus de renseignements sur son cas.

Pour sa part, Robert Chouinard, 48 ans, qui détenait un avis de son médecin le déclarant inapte au travail, a déjà vu cet avis annulé par le médecin du gouvernement à Québec. M. Chouinard est passé du coup d'une prestation de 611 \$ à 500 \$ par mois. Or, le médecin du gouvernement ne l'a jamais rencontré ou examiné personnellement. M. Chouinard a dû demander une révision de dossier, qui lui a été accordée rétroactivement pour une période de six mois. Comme son rapport était arrivé à échéance et que sa requête n'a pas été renouvelée, il a dû une fois de plus demander une révision de dossier. Il attend toujours une réponse de Québec.

Même chose pour Alain Gravel, prestataire de l'aide sociale âgé de 39 ans, qui ne travaille plus depuis 1989. M. Gravel a subi une greffe à la colonne vertébrale après un accident d'automobile. Aujourd'hui, dit-il, cette greffe est brisée et huit vis doivent être déplacées. Le certificat d'invalidité a également été contesté par Québec, avant d'être accepté en révision de dossier. Le constat d'invalidité est encore valide jusqu'au mois de mai.

Il peut s'écouler six ou sept



Jeanne Blackburn

mois avant que la demande de révision soit entendue, expliquait hier Denis Langevin, responsable des relations publiques pour le Front commun. Souvent, lorsque le dossier est entendu, l'ensemble du rapport est déjà échu et il faut recommencer les démarches.

M. Langevin a cependant admis hier que la nouvelle formule répond à certaines exigences du Front commun en donnant une plus grande place à un agent au lieu d'un processus systématique d'évaluation. Cependant, il estime que les aspects positifs de la réforme Blackburn touchent plus la forme que le fonds.

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •

«UN ATOUT DANS VOTRE JEU»

L'échange commercial à haut niveau s'installe au Québec.

Du jamais vu ici, mais les Japonais en sont passés maîtres depuis un siècle.

Comparez et profitez de l'espoir de vous créer votre entreprise et surtout de gagner

AU MOINS - 50 000 \$ par année.
RÉGIONS & TERRITOIRES DISPONIBLES = 38
PRIX D'ASSOCIATION à partir de 7 500 \$
INCLUS À LONG TERME: FORMATION - ADMINISTRATION -
MARKETING - PAPETERIE - ETC.

Banque d'Échange Commerciale

Pour toutes informations, communiquez avec:
M. Pierre Brouillette, Vice-président / Services
(514) 894-7000
ou sans frais 1-800-688-3888

La «taxe à l'immigration» dénoncée de toutes parts

JIM SHEPPARD
PRESSE CANADIENNE

Ottawa (PC) — Une nouvelle taxe de 975 \$ qui sera imposée à tous les immigrants et réfugiés est raciste, inhumain, injuste et troublant, ont déclaré jeudi des députés des trois principaux partis.

Le ministre de l'Immigration Sergio Marchi a carrément rejeté les allégations au cours d'une réunion souvent houleuse du comité des Communes sur l'immigration et a insisté sur le fait que le nou-

veau droit — dont il a été question au budget du mois dernier — est nécessaire.

«Beaucoup d'organisations ont affirmé qu'il s'agissait d'une taxe raciste», a souligné le député du Bloc québécois Osvaldo Nunez.

«Pourquoi insistez-vous pour imposer ce fardeau (...) qui est discriminatoire et inhumain?»

Un exemple historique
M. Nunez l'a comparé à la «taxe par personne» imposée pendant des décennies aux

immigrants chinois.

M. Marchi a rejeté cette comparaison. Il a précisé que tous les immigrants devront acquiescer ce droit, pas seulement un seul groupe racial.

«Ne faites pas le modeste», a répliqué M. Marchi. «Vous êtes un membre du Parlement (...) ce qui en dit long à votre sujet.»

Le porte-parole du Parti réformiste Art Hanger a considéré que le droit de 975 \$ est «en quelque sorte injuste parce qu'il s'applique uniquement aux nouveaux venus».

Wyeth-Ayerst rationalise: 200 employés sur les dents

(PC) — La compagnie Wyeth-Ayerst a annoncé hier une rationalisation de ses opérations à la suite de l'acquisition de American Cyanamid Company.


Quelque 200 emplois de l'usine exploitée par American Cyanamid, à Baie-d'Urfé, à l'ouest de Montréal, seront soit relocalisés dans d'autres usines ou encore tout simplement éliminés.

De plus, 85 postes des équipes de vente des

deux compagnies seront supprimés au Canada pour permettre la fusion des deux services.

La compagnie Wyeth-Ayerst est une filiale de American Home Products qui est présente dans plus de cent pays.

Le président de Wyeth-Ayerst Canada, le docteur Aldo Baumgartner a expliqué que cette réorganisation s'inscrivait dans une restructuration de toute l'entreprise à l'échelle mondiale.



Commission scolaire des Falaises

DEUXIEME CONCOURS

DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DIRECTRICE GÉNÉRALE

La commission scolaire:
La Commission scolaire des Falaises a son siège social à Gaspé. Elle dispense l'enseignement primaire et secondaire à 3500 élèves au secteur jeunes. Son Service régionalisé d'éducation des adultes et de la formation professionnelle dispense l'enseignement sur son propre territoire et sur le territoire d'une commission scolaire voisine. Elle administre une école polyvalente, trois écoles secondaires et 14 écoles primaires dont deux sont anglophones. Son territoire s'étend de Bridgewater à Grande-Vallée, y compris Murdochville.

Nature de la fonction:
Sous l'autorité du conseil des commissaires, le directeur général ou la directrice générale assume la responsabilité totale de la gestion de l'ensemble des activités, des programmes et des ressources de la commission pour l'ensemble des unités administratives, des établissements et des champs d'activités ainsi que du suivi de l'exécution des décisions du conseil des commissaires et du comité exécutif, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.


Qualifications minimales requises:
- Diplôme universitaire terminal de deuxième cycle ou de premier cycle;
- Dix années d'expérience pertinente, dont au moins cinq ans dans un emploi de cadre.

Autres exigences:
La personne que nous cherchons possède une bonne connaissance du réseau de l'éducation. Elle assure une gestion transparente, participative, et stratégique de la commission dans le respect des valeurs qui la caractérisent. Elle manifeste aussi une ouverture pour l'innovation. Elle possède une bonne connaissance des lois et des règlements qui régissent le monde de l'éducation. Elle peut assurer la gestion optimale des ressources humaines, pédagogiques, financières, matérielles et informationnelles de la commission. Elle apporte une attention spéciale à la qualité des relations humaines au sein de la commission et avec les partenaires de celle-ci.

Rémunération:
La rémunération et les conditions de travail sont en conformité avec le règlement ministériel en vigueur.

Procédé à suivre:
Toute personne intéressée et répondant aux exigences du poste doit s'assurer que son curriculum vitae, accompagné des documents attestant de sa scolarité et de son expérience, soit parvenu au centre administratif de la commission, au plus tard le jeudi 13 avril 1995, à 16 h 00, dans une enveloppe adressée comme suit:

«Concours - direction générale», Président du comité de sélection
Commission scolaire des Falaises
C.P. 2003
Gaspé (Québec) G0C 1R0



Faculté de théologie recherche

UNIVERSITÉ SAINT-PAUL

PROFESSEUR OU PROFESSEUSE DE THÉOLOGIE

Poste menant à la permanence. Doctorat exigé.

Spécialisation en spiritualité, avec un intérêt marqué pour le développement psycho-spirituel de la personne.

Enseignement en anglais et en français aux trois cycles (B.Th., M.A., Ph.D.).

Au premier cycle, enseignement dans le domaine de la spiritualité et de l'éthique, dont les questions relatives à la sexualité.

Salaires et possibilité de promotion et permanence selon les normes de l'Université Saint-Paul.

ENTRÉE EN FONCTION:
Le 1er août 1995.

CANDIDATURE:
Faire parvenir curriculum vitae, des relevés de notes officiels, une liste de publications et trois lettres d'appréciation d'ici le 1er mai 1995 au:

Le Doyen
Faculté de théologie
Université Saint-Paul
223, rue Main
Ottawa (Ontario)
K1S 1C4
Fax: (613) 236-4108

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux personnes de citoyenneté canadienne et aux personnes domiciliées en permanence au Canada.

La Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire, qui regroupe une soixantaine de coopératives oeuvrant dans les secteurs aussi diversifiés que les fournitures scolaires, le livre, l'informatique et l'alimentation, recherche pour appuyer ses membres dans leur développement, un (e):

DIRECTEUR (TRICE) DES ACTIVITÉS COMMERCIALES

NATURE DU POSTE

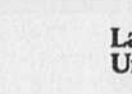
Sous l'autorité du directeur général de la Fédération, le (la) titulaire devra assurer le développement des activités commerciales répondant aux attentes des coopératives membres. À ce titre, le (la) directeur (trice) aura la responsabilité de structurer l'organisation du département, coordonner les activités du comité de stratégie commerciale (négociation, publicité...), développer les services dispensés par les coopératives et constituer de nouvelles sphères d'activité.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Détenir un diplôme universitaire dans un domaine connexe;
- Avoir acquis un minimum de huit (8) ans d'expérience dans la gestion d'un commerce de détail et de développement d'activités commerciales;
- Démontrer une grande aptitude à travailler avec une équipe multidisciplinaire dans un environnement coopératif;
- Faire preuve d'un excellent pouvoir de communication et posséder une vision stratégique;
- Être disposé(e) à se déplacer fréquemment;
- Être bilingue.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 7 avril 1995 à 15h00 à l'adresse suivante:

F.C.Q.M.S. - COMITÉ DE SÉLECTION
780, DE BRABANT
SAINTE-FOY (QUÉBEC) G1X 3V9



Laurentian University

Université Laurentienne

LE DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE ET D'ANTHROPOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

sollicite des candidatures pour un poste menant à la permanence. Le Département offre une maîtrise en «Recherche sociale appliquée».

La personne choisie enseignera au premier et au second cycle et elle devra être en mesure de donner des cours de méthode quantitative au moins de niveau intermédiaire. Le département prendra en considération toute spécialité susceptible de consolider son programme dans l'un ou l'autre des quatre champs suivants:

- 1) socialisation,
- 2) structure sociale et communication,
- 3) sociologie du travail et
- 4) droit et justice.

La personne retenue enseignera en français. Les candidat(e)s doivent détenir un Ph.D. en sociologie et faire la preuve de leurs aptitudes en recherche. **La date d'entrée en fonction est le 1er juillet 1995.**

Conformément à la politique de l'Université, le bilinguisme passif (français/anglais) est une condition d'obtention de la permanence. L'Université offre gracieusement à ses professeur(e)s des cours de langue seconde. En conformité avec les exigences canadiennes de l'immigration, la préférence sera accordée aux citoyen(ne)s canadien(ne)s et aux résident(e)s permanent(e)s. L'Université Laurentienne applique une politique d'équité dans l'emploi et encourage toutes les personnes qualifiées, y compris les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et les personnes handicapées, à poser leur candidature.

Ce poste est sujet à l'approbation budgétaire. On fera parvenir avant le 28 avril son curriculum vitae et le nom de trois références à

Dre Éline Porter, directrice
Département de sociologie et d'anthropologie
Université Laurentienne
Sudbury (Ontario) P3E 2C6

EN BREF

L'AFFAIRE PASSALACQUA ÉTUDIÉE

(Le Devoir) — La Commission interaméricaine des droits de l'homme, dont le siège est à Washington, vient d'être saisie d'une demande d'enquête sur la détention au Pérou, depuis le 24 août dernier, de Jorge Passalacqua, 31 ans, étudiant en études hispaniques à l'Université McGill. La Commission est l'un des rameaux de l'Organisation des États américains (OEA), à laquelle adhèrent le Pérou et le Canada.

Le professeur Irwin Cotler et deux étudiantes en droit à l'Université de Montréal, Martine Veilleux et Marie-Elaine Guilbault, ont expliqué mercredi le sens de cette démarche qui se fonde sur la Convention interaméricaine des droits de l'homme. La Commission interaméricaine est priée de faire appliquer le droit à la vie (Passalacqua a été l'objet d'une agression armée il y a trois semaines à la prison de Lurigancho, à Lima) ainsi que le droit aux garanties judiciaires (l'étudiant n'est officiellement accusé de rien et n'a donc pas été cité à procès). Si le Pérou ne se conformait pas aux conclusions auxquelles arrivera la Commission interaméricaine, il y aurait plainte déposée officiellement auprès de la Cour interaméricaine des droits, qui siège à San José (Costa Rica).

LES CF-5 CANADIENS INQUIÈTENT

(Le Devoir) — Amnistie internationale (section francophone) a demandé hier au gouvernement canadien de vérifier l'usage que pourrait faire la Turquie des avions CF-5 que le Canada s'apprete à lui vendre. «Qui dit que ces avions ne serviront pas à bombarder des populations civiles», demande Amnistie, tout en soulignant que la Turquie est aujourd'hui engagée dans des opérations militaires en dehors de ses frontières (dans le Kurdistan irakien). En 1994, il y avait eu bombardement «par erreur» de villages kurdes, selon le gouvernement turc qui cherche à minimiser la tuerie survenue en Anatolie. Amnistie suggère au Canada de mettre en place des mécanismes de vérification quant à l'usage qui sera fait, éventuellement, de ces CF-5.

LE BLOC DÉFEND UNE ZAÏROISE

(Le Devoir) — Devant l'imminence de l'expulsion d'une ressortissante zaïroise, Nadine Mbulu, le député Osvaldo Nunez (Bloc québécois) a prié le ministre de l'Immigration, Sergio Marchi, d'intervenir pour éviter que cette femme, nièce d'un chef de parti opposé au maréchal Mobutu, ne soit pas refoulée dans son pays d'origine. Selon le député, Mme Mbulu a déjà subi des sévices physiques. Le Canada contreviendrait à la Convention contre la torture en l'expulsant. Arrivée le 4 mars à Mirabel, munie d'un passeport français, Mme Mbulu aurait d'abord prétendu être martiniquaise. Sa compréhension incomplète du français aurait mis la puce à l'oreille des agents d'immigration, qui l'ont dirigée vers un centre de détention. Ce n'est qu'une semaine plus tard qu'on aurait offert à cette femme les services d'un interprète... et qu'elle a pu savoir qu'elle avait le droit de se faire représenter par avocat!

FORTIFICATIONS DE QUÉBEC: DUPUY SIGNE AVEC L'HÔTEL-DIEU

Québec — Le ministre du Patrimoine canadien, Michel Dupuy, était de passage à Québec, hier, pour signer avec la Corporation de l'Hôtel-Dieu une convention d'emphytéose permettant à Parcs Canada d'entreprendre des travaux de stabilisation et de restauration d'un segment des Fortifications de Québec. L'entente, qui met un terme à près de 25 ans de négociations entre différents paliers de gouvernement, porte sur des propriétés immobilières situées dans l'arrondissement historique du Vieux-Québec. Comme le rapportait *Le Devoir* récemment, la convention sera de 42 ans. Le fédéral se porte responsable de la taille des Nouvelles Casernes et du bastion du Coteau-de-la-Potasse et verse en contrepartie une somme de 1 250 000 \$ à l'Hôtel-Dieu. Parcs Canada, à titre de maître-d'œuvre du projet, entreprendra rapidement des travaux, estimés à 9,4 millions \$, qui ne comprendront pas, a précisé le ministre, la reconstruction de la porte Saint-Louis.

LE DÉLÉGUÉ DU QUÉBEC PROTESTE

Washington (PC) — Le nouveau délégué du Québec à New York Kevin Drummond a fait son entrée dans les pages du *New York Times*, hier. M. Drummond, un ancien député de la circonscription de Westmount, a écrit à l'influent quotidien new-yorkais pour protester contre un article centré sur les anglophones du Québec et le Parti Égalité. «Vous êtes tombés dans le piège de couvrir le débat sur la souveraineté du Québec du point de vue du Parti Égalité», a-t-il dénoncé.

LE DEVOIR

MONTRÉAL

Le palmarès de L'actualité

Brossard: beau, bon, pas cher

KATHLEEN LÈVESQUE
LE DEVOIR

Brossard carbure à l'austérité. Du coup, cette ville de la banlieue sud de Montréal se classe en tête des cinquante villes les mieux administrées au Québec et qui offrent les meilleurs services aux moindres coûts.

C'est ce qui ressort du palmarès des villes établi par L'actualité dans son édition du 15 avril, qui sort en kiosque aujourd'hui. Si en 1993 ce magazine avait établi un classement en fonction de la qualité de vie, cette année, le contrôle des dépenses, l'endettement et le taux de taxation ont constitué le cadre de la recherche.

Selon cette analyse, Brossard vit selon ses moyens avec une équipe de pompiers à temps partiel, sa bibliothèque louée, une seule cueillette traditionnelle de déchets par semaine et un hôtel de ville en partie loué à l'entreprise privée. La municipalité de Saint-Bruno talonne Brossard avec le plus bas taux de taxation, soit 1,22 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière. Suivent Sainte-Thérèse et Montréal-Nord.



PHOTO ARCHIVES

Une vue de Brossard.

Pour les services de voirie les moins coûteux et de meilleure qualité, il faut aller à Hull, alors que Saint-Laurent remporte la palme du côté de la gestion des ordures. Quant à la ville la plus accessible à vélo, il s'agit de Trois-Rivières avec ses 10,9 km de piste cyclable par 10 000 habitants.

Châteauguay se situe à mi-chemin du classement général alors que Valleyfield doit se contenter de la dernière place.

En intégrant toutefois à ce palmarès les villes de Montréal et Québec, qui ont été jugées à part compte tenu de leur mission de métropole et de capitale, Québec récolte la plus mauvaise note parmi les cinquante plus importantes villes de la province. Quant à l'administration montrealaise, elle se faufile au 46^e rang.

Chose certaine, les deux plus grosses villes du Québec comptent parmi les plus dépensières. Selon L'actualité, cette critique se maintient même en considérant les lourdes responsabilités administratives qui incombent à Montréal et Québec.

Par ailleurs, l'enquête révèle que «les villes bien gérées sont souvent les plus transparentes». Après avoir envoyé l'automne dernier un questionnaire aux 50 villes, «l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a invité ses membres à boycotter le questionnaire, prétextant qu'elle n'avait pas été consultée», peut-on lire.

Chacune des villes a été scrutée à la loupe sous cinq volets: rapport coûts-services (60 % de la note), dépenses totales (10 %), administration générale (10 %), endettement et crédit (10 %) et taxes (10 %). Les états financiers (1990-93) des villes ainsi que les données fournies par les administrations municipales ont été analysés.

Un psychiatre torontois à la tête de l'Université Concordia

Frederik Lowy se propose de redonner «un esprit de corps» à l'institution

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le nouveau recteur de l'Université Concordia, Frederik H. Lowy, admet d'emblée que Concordia fait face à des problèmes sérieux qu'il est urgent de régler.

«Les événements tragiques de l'été 1992 (la tuerie perpétrée par Valéry Fabrikant) ont bouleversé la communauté universitaire», explique ce psychiatre renommé, directeur du Centre de bioéthique de l'Université de Toronto.

«Concordia manque d'esprit de corps et d'amour-propre», diagnostique-t-il. De plus, l'Université Concordia se relève péniblement de la démission forcée du recteur Patrick Kenniff il y a un an, ainsi que des allégations de fraude à la faculté de génie et d'informatique. M. Lowy compte donc tout d'abord instaurer «un esprit d'ouverture, de transparence et de communication libre. Il faut également introduire un esprit d'intégrité», dit-il.

Frederik Lowy a été désigné hier quatrième recteur de la jeune université. Son mandat de cinq ans, qui commence en juin, le mènera donc jusqu'en 2000.

Un comité de sélection du conseil d'administration avait choisi trois finalistes parmi 40 candidatures, permettant même à ces finalistes de rencontrer les membres du sénat universitaire à l'occasion d'une rencontre-conférence.

M. Lowy a coiffé au fil du poteau la vice-rectrice de l'Université de Montréal, Claire McNicoll, ainsi que Donald Baker, de l'Université Wilfrid Laurier à Waterloo. M. Lowy a révélé hier qu'«on» l'avait sollicité pour qu'il soumette sa candidature.

Agé de 62 ans, M. Lowy fait sa marque en Ontario depuis deux ou trois décennies, mais il entretient des liens privilégiés avec Montréal, où il a fait ses études secondaires et universitaires à McGill, à la fin des années 50. Il a été professeur adjoint en psychiatrie à l'Université McGill et premier directeur du laboratoire d'études sur le sommeil et les rêves de l'Institut Allan Memorial.

Sa carrière s'est poursuivie à l'Université de Toronto, où il a été successivement professeur au département de psychiatrie en 1974, puis directeur de ce département et ensuite doyen de la faculté de médecine de

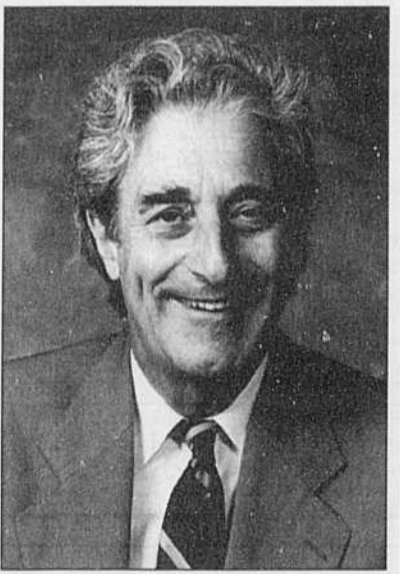


PHOTO ARCHIVES

Frederik H. Lowy, nouveau recteur de l'Université Concordia.

1980 à 1987.

Depuis 1987, M. Lowy avait créé à l'Université de Toronto le premier centre de bioéthique. Entre autres travaux pratiques sur le terrain, M. Lowy est également l'un des principaux psychiatres de l'hôpital de Toronto. Il avait présidé à la fin des années 80 une commission d'enquête du gouvernement ontarien sur l'industrie pharmaceutique.

M. Lowy prend les rênes de Concordia au moment où toutes les universités québécoises jonglent avec des plans de compressions budgétaires. «Concordia s'attend à des compressions de 10 millions \$ en 1995-96, déclare-t-il, et d'ici cinq ans nous devons évaluer une compression de 30 millions \$.»

Le nouveau recteur annonce donc que toute la communauté universitaire sera convoquée à réfléchir à la mission de Concordia. «Concordia ne doit pas être un deuxième McGill, c'est impossible et ce n'est pas nécessaire, dit-il. Il faut plutôt mieux cibler notre mission.»

M. Lowy déplore d'ailleurs que le Canada ne possède pas la même tradition américaine de soutien privé aux universités. «Le soutien du milieu économique, des compagnies, des gens d'affaires est essentiel: c'est ce qui fait la différence entre la compétence, que les fonds gouvernementaux peuvent garantir, et l'excellence», conclut-il.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Malgré les pressions répétées de Lorraine Boucher, dont la fillette doit subir une importante opération sous peu, la Société canadienne de la Croix-Rouge ne démont pas de son refus d'accorder aux parents le droit de donner du sang à leurs enfants.

Au terme d'une rencontre quelque peu tumultueuse avec le directeur du Centre transfusionnel de Montréal, Mme Boucher et plusieurs parents ont tenté hier, sans succès, d'arracher un assentiment de la Société canadienne de la Croix-Rouge à cet effet. L'organisme, qui recueille et gère les échantillons sanguins au pays, se refuse à déroger du principe d'une banque de sang universelle, alimentée par des dons anonymes, volontaires et gratuits.

Devant le parc Lafontaine, une trentaine d'ams et de parents ont bruyamment brandi hier leurs pancartes en signe d'appui à Lorraine Boucher et Umberto De Rosa, parents de la petite Annabelle, âgée de deux ans.

«Je veux donner le sang à ma fille qui en a besoin. Je l'ai mise au monde. Je veux lui donner de mon sang, c'est la chose la plus naturelle. Une mère qui veut donner du sang n'a pas se mettre à risque», a insisté hier Mme Boucher, qui se bat depuis trois mois contre les autorités de la Croix-Rouge pour obtenir ce droit de faire un don dirigé.

La petite Annabelle, qui souffre d'anémie et d'une importante scoliose au dos, subira la première de deux interventions majeures le 11

Des parents se heurtent aux règles de la Croix-Rouge

Le droit de donner du sang à leur fillette leur est refusé



PHOTO JACQUES NADEAU

Furieux, M. Umberto De Rosa, Mme Lorraine Boucher et plusieurs autres parents qui réclament sans succès le droit de donner du sang à leurs enfants, ont investi hier les bureaux de la Société canadienne de la Croix-Rouge, rue Sherbrooke, pour faire valoir leur grogne.

avril, lors desquelles d'importantes quantités de sang seraient nécessaires. Or, après les scandales dévolus au grand jour sur la Croix-Rouge, Mme Boucher ne fait nullement confiance aux échantillons de l'organisme. «Il faut qu'ils (les médecins) prennent le sang des parents (dons dirigés), affirme-t-elle, pour donner aux enfants un choix similaire à celui des adultes.

La Commission Krever sur le

sang a ouvertement incité les gens à s'autotransfuser avant une opération pour éviter tout risque de contamination, soutient Mme Boucher. Or, «l'autotransfusion» n'est pas permise chez les enfants pesant moins de 25 kg, comme Annabelle. Il ne reste plus que le sang des parents (dons dirigés), affirme-t-elle, pour donner aux enfants un choix similaire à celui des adultes.

A cela, la Croix-Rouge rétorque

que le sang des parents n'est pas moins à risque que les échantillons qu'elle détient. «Des études américaines indiquent même qu'il y aurait peut-être plus de risques. Même si les parents passent des tests, il y a toujours une période où l'infection est "muette" et ne peut être détectée», a insisté hier le Dr Louis Cossette, directeur médical du Centre transfusionnel de Montréal.

Selon ces études, les parents ou les proches auraient aussi tendance à sous-évaluer leurs comportements à risque, convaincus du bien qu'ils font à leurs enfants. A l'heure actuelle, le risque de contracter le virus du sida ou l'hépatite B lors d'une transfusion est d'environ une chance sur 250 000, et d'une sur 2000 à 6000 pour l'hépatite C.

Malgré tout, le Dr Cossette a entretenu la porte hier, laissant entendre que le comité d'étude récemment créé par la Croix-Rouge sur les dons dirigés inter familiaux pourrait tenir compte «du bienfait psychologique ressenti par les parents» lors d'un don fait à leurs enfants. «L'inquiétude des parents est légitime, mais notre rôle est de dire la vérité et on ne peut changer nos politiques d'ici deux semaines», a ajouté le Dr Cossette.

L'hôpital de Montréal pour enfants, où Annabelle est hospitalisée, s'intéresse de près, tout comme l'hôpital Sainte-Justine, au phénomène des dons dirigés entre parents et enfants. Plusieurs parents en font la demande, mais l'hôpital, qui n'est pas équipé pour tester lui-même et conserver les échantillons de sang, ne peut que se fier sur ceux de la Croix-Rouge.

Le patin à roulettes fait son entrée au Festival de la santé

LE DEVOIR

Le Festival de la santé, qui en sera à sa cinquième tenue annuelle le 21 mai prochain, ajoute une troisième discipline à cette journée sportive, soit le patin à roues alignées.

Les participants auront le choix entre 5 ou 20 kilomètres en patins, cinq kilomètres à la marche, dix kilomètres à la course ou à la marche, ou 35 kilomètres à vélo. Tout cela, dans les rues de

Montréal. L'an dernier, 17 000 personnes ont participé au Festival de la santé; on en attend plus de 20 000 cette année. Plusieurs organismes collaborent pour assurer le succès de cet événement: la Régie de la sécurité dans les sports du Québec, la Commission des écoles catholiques de Montréal, la Ville de Montréal, l'Association québécoise des activités sur patins à roues alignées et Vélo Cité. On compte aussi deux commanditaires principaux, soit la Fédération des producteurs de lait du

Québec et les Épiceries Métro.

Dans le cadre d'un projet-pilote, plus de 200 séances de sensibilisation à la sécurité seront offertes à quelque 2000 élèves de la CECM et plus de 100 000 dépliant portant sur la sécurité dans des sports seront distribués aux élèves. La fête du 21 mai se terminera au parc Lafontaine par une course aux trésors, c'est-à-dire 16 000 prix à gagner. Les formulaires d'inscription à cette journée sont disponibles dans les épiceries Métro.

NOURAIÉ



La plus grande sélection de tapis persans
HAMADAN
de Perse 7' X 5'
75 \$

Les samedis entre 10h et 14h

PLACE BONAVENTURE, COIN UNIVERSITÉ ET ST-ANTOINE
ASCENSEUR SUD-EST ÉTAGE C (514) 879-9176

AUTHENTIQUES TAPIS PERSANS

une entreprise qui a grandi grâce à votre confiance

FERME

sa galerie de la rue sherbrooke à montréal

VENTE

Heriz Superfine 9.5" sur 12.10"



Des spéciaux incroyables!
Vaste sélection offerte à des prix jamais vus auparavant

LUNDI ET DIMANCHE de 11 h à 18 h
JEUDI ET VENDREDI de 10 h à 20 h
MARDI, MERCREDI ET SAMEDI de 10 h à 18 h



1600, rue Sherbrooke ouest
Montréal, Québec
Tél. 933-3231

DEUXIÈME COLLOQUE MARCEL-RIOUX

organisé par le Département de sociologie de l'Université de Montréal et la revue Possibles

UN PAYS SANS PROJET?

Université de Montréal, salle B-2325, pavillon Jean-Brillant
31 mars 1995, de 13h à 18h

Renseignements: 529-1316 ou 343-6620

avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

Régie des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou groupement de personnes visé à l'article 60 du Code de procédure civile (L.R.Q., c. C-25) peut, dans les quinze jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée, en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les trente jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou cette intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, Bureau 9.200, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
3102-9473 QUEBEC INC. Restaurant La Serenata 53, boul. Brunswick Dollard des Ormeaux Montréal Dossier: 353-078	Permis additionnel 1 Restaurant pour vendre sur terrasse	53, boul. Brunswick Dollard des Ormeaux Montréal
9017-1075 QUEBEC INC. Daily Restaurant Pub 70, Notre-Dame Ouest (1er étage), Montréal Dossier: 689-877	1 Restaurant pour vendre, 1 Bar	70, Notre-Dame Ouest (1er étage), Montréal
2764296 CANADA INC. Le Sharx Pool-Bar 1606, Ste-Catherine Ouest Montréal Dossier: 949-495	Retrait de la mention Centre Sportif dans un bar	1606, Ste-Catherine Ouest Montréal
PATRICIA DI LORENZO & SYLVIE GAGNON Les Empoisonneurs 4058, Parc Lafontaine Montréal Dossier: 1171-446	1 Restaurant pour vendre	1227A, ave. Mont-Royal Est Montréal
ASSOCIATION SPORTIVE CONJOINTE ITALIE QUEBEC	2 Bars	8860, boul. St-Laurent Montréal

(ASCIQ) Le Foyer des Sportifs 8860, boul. St-Laurent Montréal Dossier: 1171-461

3097-4133 QUEBEC INC. Glazier & Glazier 5375, Queen Mary Montréal Dossier: 195-438

LA SOCIÉTÉ DE LA PLACE DES ARTS DE MONTRÉAL La Société de la Place des Arts de Montréal 1501, Jeanne-Mance Montréal Dossier: 250-597

BELVÈDÈRE BOWLING INC. Belvédère Bowling Inc. 76, ave. du Châlet Saint-Pierre Dossier: 760-231

LES ENTREPRISES JEAN-CLAUDE DROLET INC. Resto Chez-nous 238, boul. Taschereau La Prairie Dossier: 766-840

2945-5656 QUEBEC INC. Café Aili 7970, boul. St-Michel Montréal Dossier: 883-132

GESTIONS MAN-VIC INC. Hollywood Style Café 4524, rue Bélanger Est Montréal Dossier: 890-178

EDDY PROPHTE, ALIX JEAN-JACQUES Restaurant Déjeûner Montréal Dossier: 1172-105

1 Restaurant pour vendre

1 Restaurant pour vendre

Consommation dans les gradins dans 8 bars dans amphithéâtre existants

1 Bar

1 Restaurant pour vendre

Permis additionnel 1 Bar

Changement de catégorie de restaurant pour vendre à Bar

1 Restaurant pour vendre

Le président et directeur général Ghislain K.-Lafamme, avocat



LE DEVOIR

POLITIQUE

EN BREF

UNE CAMPAGNE DE PUB VOTÉE PAR LES LIBÉRAUX

(Le Devoir) — La campagne de publicité destinée à promouvoir le rapprochement interculturel, d'une valeur de 1,2 million \$, critiquée par la députée libérale Fatima Houda-Pepin comme faisant partie d'une offensive préférendaire, avait été approuvée par le Conseil du trésor et faisait partie du plan d'action adopté par les libéraux, lorsqu'ils étaient au pouvoir, en 1991. Le premier ministre Jacques Parizeau a fait ces précisions, hier, à l'Assemblée nationale. Il a également signalé les résultats d'un sondage, réalisé pour le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration en 1992, qui démontre que 73 % des Québécois sont d'accord avec ce genre de campagne publicitaire. Enfin, à la députée qui soutenait avant-hier que le gouvernement ferait mieux de verser cet argent aux groupes communautaires, M. Parizeau répliqua que les crédits accordés à ces groupes culturels seront augmentés de 1,3 million \$ (ou 20 %) l'an prochain, passant à 8,1 millions \$.

EMPLOI: LA CSN RÉCLAME UNE STRATÉGIE GLOBALE

Québec — La CSN invite le gouvernement québécois à se donner une stratégie globale de l'emploi et à remettre en question sa stratégie de gel des dépenses. A l'occasion d'une rencontre avec le ministre des Finances Jean Campeau, hier, dans le but d'influencer le contenu du prochain budget, le président de la centrale syndicale, Gérald Larose, a mis en avant certaines suggestions pour la création d'emplois. Par exemple, le gouvernement pourrait réduire le temps de travail en diminuant le temps légal de la semaine de travail de 44 à 40 heures ou en décourageant les heures supplémentaires par une extension des coûts des programmes sociaux aux heures supplémentaires travaillées. M. Larose a aussi suggéré qu'on procède dans tous les secteurs à une réorganisation du travail, cela a été entrepris dans le secteur public. Le gouvernement devra par ailleurs aller de l'avant avec son projet de loi qui forcera les entreprises à consacrer au moins 1 % de leur masse salariale à des activités de formation professionnelle.



ROBIC

DEPUIS 1992

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES

PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3X2
Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 88 94-04-04

La maîtrise des intangibles

Les Casques bleus canadiens restent

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Le gouvernement du Canada a décidé de maintenir la présence de ses quelque 2100 Casques bleus dans l'ancienne Yougoslavie.

Le mandat canadien dans le cadre de la mission de paix assurée par la Force de protection des Nations unies (FORPRONU), qui prend fin aujourd'hui, a été prolongé de six mois «dans sa forme actuelle», a annoncé hier le premier ministre Jean Chrétien. Ce renouvellement d'engagement démontre que «les Canadiens sont prêts à faire leur part», mais, a prévenu le ministre de la Défense David Collenette, «nos alliés et l'ONU doivent prendre note qu'on

ne pourra pas rester là indéfiniment: j'aimerais que notre participation soit graduellement réduite, parce qu'à un moment donné il faudra se pencher sur la nature même de cette mission», a-t-il ajouté.

A compter de lundi, deux bataillons du Royal 22^e Régiment — de la Citadelle de Québec et de la base de Valcartier — iront donc prendre la relève de leurs collègues situés en Bosnie et en Croatie. Près de 1600 nouveaux soldats devraient ainsi prendre place au cours des six prochaines semaines, a indiqué M. Collenette.

La décision d'Ottawa survient quelques jours après la rupture du cessez-le-feu qui tenait depuis le début de janvier entre Musulmans et Serbes dans l'est de la Bosnie. Actuellement, 1200 soldats canadiens

sont postés en Croatie et 800 occupent le secteur de Visoko, en Bosnie.

Mercrédì soir, à l'occasion d'un débat crédé au Parlement, le Bloc québécois avait donné un appui réticent au maintien des troupes, pendant que le Parti réformiste réclamait leur rapatriement, soutenant que les conditions de participation devaient faire l'objet d'une révision. Le Canada œuvre en ex-Yougoslavie depuis 1992 et renouvelle ses mandats de six mois en six mois.

La distribution des troupes canadiennes sur le terrain pourrait cependant être modifiée en fonction des prochaines décisions de l'ONU, qui songe à réduire fortement (de 15 000 à 6000 soldats) son contingent croate tout en y faisant une plus grande place au Canada. Par ailleurs, M.

Collenette a de nouveau été pris à partie hier par le député réformiste Bob Ringma, qui réclame la tenue d'une enquête sur la vague de suicides qui secoue depuis quelques mois la base de Valcartier. Au moins six et, selon certaines informations, jusqu'à dix soldats se seraient donné la mort consécutivement à un séjour dans l'ex-Yougoslavie. Selon M. Ringma, de graves problèmes de leadership et de moral, et donc de préparation des troupes au sein des Forces armées, sont à l'origine de cette succession d'«incidents».

Le ministre a d'ailleurs été apostrophé, en plein point de presse dans le foyer des Communes, par la mère d'un soldat du 22^e retrouvé pendu à la Citadelle, en février 1994. Lyne Desrosiers, qui se bat elle aussi pour

l'institution d'une enquête indépendante, soutient que son fils de 20 ans, Jonathan Brunet, ne s'est pas suicidé mais a été tué.

Assailli par les journalistes, Mme Desrosiers a dit ignorer les motifs de ce qu'elle avance, mais a affirmé qu'«il se passe quelque chose (au sein du 22^e) et c'est très sérieux».

M. Collenette rétorque toutefois qu'il veut obtenir «plus d'informations» quant au lien éventuel entre les morts et le fait d'avoir servi en Bosnie ou en Croatie. Il maintient que le taux de suicide au sein de l'armée est inférieur à celui dans la société en général et que lors d'une récente visite à Valcartier, le problème n'a pas été soulevé par les dirigeants de la base.

Cela dit, «ça nous cause une grande inquiétude», a-t-il admis.

Bourbeau accuse Parizeau de gonfler l'impact du budget Martin

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE
QUÉBEC

Le député de Laporte et ancien ministre des Finances, André Bourbeau, accuse le premier ministre Jacques Parizeau d'avoir délibérément gonflé l'impact à la baisse du budget Martin sur les transferts fédéraux au Québec.

Selon M. Bourbeau, la plus large part de la réduction des transferts fédéraux au Québec était déjà escomptée dans les prévisions à long terme du ministère des Finances, publiées l'année dernière. Ainsi, selon ses calculs, les Québécois devront subir une diminution de 103 millions \$ des transferts fédéraux sur trois ans par rapport aux prévisions faites l'an passé.

Le premier ministre Jacques Parizeau a répliqué avec des tableaux et des chiffres fournis par les fonctionnaires du ministère des Finances — les mêmes qui ont été publiés l'année dernière par M. Bourbeau en 1994 —, démontrant que l'impact du budget fédéral sera de 100 millions \$ cette année, de 1 milliard \$ l'an prochain et de 2,5 milliards \$ l'année suivante. M. Bourbeau affirme que «ces di-

minutions des transferts fédéraux avaient été largement prévues et intégrées aux équilibres financiers par le gouvernement du Québec l'an dernier puisqu'un projet de réforme de cet important programme était sur la table depuis 1991».

M. Parizeau conclut qu'il «est grand temps qu'on sorte de ce régime-là». M. Bourbeau croit que le gouvernement surestime les effets du budget fédéral afin de menacer les Québécois de hausses d'impôts et de taxes s'ils décidaient de ne pas quitter la fédération canadienne.

Les deux politiciens ont échangé sur leurs interprétations des chiffres pendant plusieurs minutes en Chambre, comparant leurs calculs des transferts financiers, des points d'impôt, de la pération et du reste.

M. Parizeau a rappelé que les premiers ministres québécois Duplessis et Lesage avaient récupéré d'Ottawa des points d'impôt que le fédéral s'était appropriés durant la guerre.

Il signale que Daniel Johnson père publiait d'ailleurs dans cette foulée, il y aura 30 ans ce mois-ci, un livre intitulé *Egalité ou Indépendance*. «Le fils, aujourd'hui, nous dit: ni l'un, ni l'autre», a-t-il ironisé.

PARIS

Ouellet et Juppé causent turbot

Paris (AFP) — L'Union européenne et le Canada sont désormais d'accord pour régler par la seule négociation leur différend sur la pêche dans l'Atlantique Nord, laissant ainsi de côté les actions spectaculaires de ces derniers jours, a-t-on appris en marge d'une réunion de pays francophones à Paris.

Les négociateurs canadiens à Bruxelles ont reçu un large mandat pour parvenir le plus rapidement possible à un accord, a indiqué jeudi à Paris le chef de la diplomatie canadienne, André Ouellet, à l'issue d'un entretien avec son collègue homo-

logue français, Alain Juppé, en marge d'une réunion des 47 pays francophones dans le monde.

«Si nous obtenons les garanties que nous souhaitons (sur les méthodes de vérification adéquates de prise de poissons et sur la protection des espèces), alors notre position sur les quotas sera plus facile à régler», a souligné M. Ouellet. Ce sont précisément sur ces points que planchaient jeudi les négociateurs canadiens et de la Commission européenne, des progrès ayant déjà été enregistrés sur la question des contrôles des navires de pêche.

Ex-Yougoslavie

Francophones hors Québec

Québec propose un nouveau cadre de coopération

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le gouvernement du Québec offre aux francophones du Canada un forum triennal, des tables de concertation, un secrétariat à Québec (dirigé par l'écrivain Marcel Dubé) et quelques dollars de plus pour instaurer «un dialogue et une solidarité agissante» entre eux et nous.

Le ministre délégué aux Affaires canadiennes, Louise Beaudoin, a présenté hier à l'Assemblée nationale la toute première politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada, qui a été favorablement accueillie par les communautés elles-mêmes.

Mme Beaudoin propose un nouveau cadre de coopération entre le Québec et les francophones du reste du Canada, fondé sur le partenariat plutôt que sur la relation d'aide, offrant aux communautés d'avoir un mot à dire sur la définition du plan d'action du Québec à leur égard, et sur une vision à long terme plutôt que sur les projets à la pièce.

Le geste fait par le gouvernement du Québec n'a pas pour but d'amaïouer les communautés francophones à la veille d'un référendum sur la souveraineté. Leur fédération, ainsi que la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, se sont clairement prononcés pour le NON au référendum.

«Je constate une honnête divergence, un désaccord, qui ne change toutefois pas la nécessité du rapprochement», a dit la ministre, tout en précisant que la décision ne revient qu'aux seuls Québécois sur leur avenir.

Les porte-parole de la FCFAC et de la SAANB, Gino LeBlanc et Lise Ouellette, présents hier, ont accueilli avec satisfaction cette politique, tout en déclarant qu'il ne fallait pas mêler la coopération entre le Québec et la francophonie canadienne avec le référendum.

Selon M. LeBlanc, la politique fournit un cadre, une vision qui va au-delà des petits projets. Mme Ouellette y voit un changement de cap salutaire. Le cadre de coopération sera un catalyseur, dit-elle, pour les Acadiens.

Un groupe de Franco-Ontariens d'Ottawa, le Groupe pour le développement, a offert sa collaboration au gouvernement du Québec, a salué «la fin du comportement minoritaire des gouvernements québécois en rapport avec les communautés francophones et acadiennes du Canada», et a mis au défi Jean Chrétien et Bob Rae à suivre l'exemple du Québec.

La politique présentée par Mme Beaudoin veut inciter la société québécoise et non plus seulement son gouvernement à entreprendre un partenariat plus actif en favorisant la mise en présence des personnes, par des stages ou des échanges, du Québec et des communautés francophones, et appuyer la réalisation de projets communs, décidés en concertation, dans des instances structurées.

Le budget consacré aux communautés francophones par le gouvernement du Québec sera augmenté de 200 000 \$ cette année, passant de 1,4 à 1,6 million \$. La coopération se réalisera en priorité dans les secteurs de l'éducation, de l'économie, de la culture et des communications. Québec va mettre sur pied une permanence de concertation pour chacun de ces trois domaines, toutes formées de représentants des communautés francophones et du Québec, pour proposer au gouvernement et

à ses partenaires des plans d'actions. Ces trois tables démarrent leurs travaux dès cette année.

Un Forum triennal sera organisé sous la forme d'un grand rassemblement de la francophonie québécoise et canadienne pour évaluer les projets, mettre en valeur les réalisations et promouvoir la francophonie. Ces forums, dont le premier aura lieu en 1996, seront aussi des fêtes, pour célébrer le fait français et faire connaître la production culturelle.

Enfin, Québec mettra à profit ses bureaux dans le reste du Canada (celui d'Edmonton ferme ses portes aujourd'hui, mais il en reste quatre à Moncton, Ottawa, Toronto et Vancouver) pour assurer un lien avec les communautés. Un secrétariat sera créé à Québec, dont la direction a été confiée à l'auteur Marcel Dubé, qui devient secrétaire adjoint à la francophonie canadienne.

En outre, le gouvernement du Québec a l'intention de faire de la revitalisation du français dans le reste du pays

un critère pour déterminer les activités de coopération qui sont incluses dans les ententes de coopération existantes entre le Québec et les provinces anglophones. Dans l'avenir, les communautés francophones seront appelées à approuver le choix des activités financées par Québec dans leur province.

A l'Assemblée nationale, Mme Beaudoin a soutenu que le Québec voulait «s'associer au combat» des francophones du reste du Canada. Mais elle a précisé, en conférence de presse, que le Québec ne ferait de gestes politiques, par exemple exercer des pressions sur les autres

gouvernements des pays pour qu'ils s'acquittent de leurs obligations envers leur minorité de langue française, que si les communautés le lui demandent. En outre, la ministre note que les francophones du Canada ne peuvent compter que sur leur seule vitalité et leur seule opiniâtreté pour assurer leur survie et leur développement. Elle observe que le taux d'assimilation des francophones frise les 35 % dans l'ensemble du Canada.

De 1961 à 1991, le nombre de Canadiens de langue maternelle française dans le reste du Canada a augmenté de 926 000 à 976 000. Cependant, le nombre de francophones dont le français demeure la langue d'usage a diminué à 636 000. Les francophones représentent moins de 5 % de la population dans le reste du Canada.

Mme Beaudoin a soutenu que le Québec pourrait faire mieux pour ces communautés s'il était un pays souverain, le Québec demeurant, comme l'est la France en Europe, pour les Belges et les Suisses francophones, «un point d'ancrage et d'appui» pour les francophones d'Amérique.

La porte-parole des libéraux, la députée Liza Frulla, qui est aussi une amie personnelle de Mme Beaudoin, a applaudi à l'adoption de cette politique. Elle a toutefois souligné que «briser le lien avec le Canada, c'est bien sûr briser le lien avec la francophonie canadienne».

Dans sa réplique, Mme Beaudoin a rappelé que les libéraux n'avaient, au pouvoir, jamais publié une ligne de réflexion sur la relation du Québec avec les francophones du Canada. Elle en a profité pour souhaiter bon anniversaire à Mme Frulla, sous les applaudissements et les rires des députés. La politique publiée hier faisait suite à un mémoire soumis par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada en avril 1993 et à un avis du Conseil de la langue française, publié en décembre dernier.



Louise Beaudoin

BOUTIQUE COURIR

POURQUOI PARLER DE VENTES, RABAIS, ESCOMPTES QUAND TOUS LES HABITUÉS DE BOUTIQUE COURIR SAVENT QUE NOUS OFFRONS LE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ / PRIX.

ÉCONOMISER C'EST ÇA!

PROFITEZ DE LA NOUVELLE SAISON POUR DEVENIR UN HABITUÉ DE L'ENDROIT!

COURSE À PIED • RANDONNÉE EN MONTAGNE • MARCHÉ VÊTEMENTS DE PLEIN AIR ET PRÊT-À-PORTER • VÊTEMENTS CYCLISTES

MAINTENANT À LAVAL
2524, DANIEL-JOHNSON
(EN FACE DU CARREFOUR LAVAL)
978-9822

LONGUEUIL
1745, CHEMIN CHAMBLY
(COIN CURÉ-POIRIER)
674-4436

MONTRÉAL
4452, ST-DENIS
(COIN MONT-ROYAL)
499-9600

Inauguration de la salle de conférence Pierre Péladeau



C'est avec fierté que les membres de la direction ainsi que les chercheurs du Centre de Recherche Hôtel-Dieu de Montréal ont inauguré la salle de conférence Pierre Péladeau. Étaient présents à cet événement, de gauche à droite: Johanne Tremblay, directrice du Laboratoire de biologie cellulaire de l'hypertension, Jacques Jolivet, oncologue, chercheur, Denis DeBlois, chercheur, Laboratoire de pharmacologie vasculaire, Jean Cusson, chercheur du Groupe de pharmacologie clinique, Pierre Péladeau, président et chef de la direction de Quebecor Inc., Michel Larivière, directeur général, Hôtel-Dieu de Montréal, Pavel Hamet, directeur, Centre de recherche, Hôtel-Dieu de Montréal. Le Centre de Recherche de l'Hôtel-Dieu de Montréal est le centre qui présente la plus grande croissance de fonds de recherche au Québec.

Publi Reportage

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	S CAN	OR
↑ +2.67	↑ +20.49	↑ +11.76	↑ +0.25	↓ -1.10
2132.88	4319.49	4172.56	71.49	381.70

Le faible rendement de la Caisse de dépôt n'inquiète pas la Régie des rentes

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

La Régie des rentes du Québec ne s'inquiète guère de l'affaissement de 2 milliards \$, soit 12 % de sa réserve de 16,4 milliards \$, causé par le rendement négatif de la Caisse de dépôt et placement du Québec en 1994.

«Il n'y a pas de panique avec ça», a souligné, hier, le président de la Régie des rentes du Québec (RRQ), Claude Legault. Cette perte sur papier quant à la valeur marchande de son avoir est théorique, a-t-il souligné.

Ce qui ne l'est pas, ce sont les revenus courants du portefeuille — revenus d'intérêts, dividendes et produit de la vente de titres — que la Régie a entièrement encaissés l'an dernier comme c'est le cas depuis deux ans.

En 1994, la Régie a reçu 1,1 milliard \$ en revenus courants en provenance de la Caisse et 3 milliards \$ en cotisations, a indiqué l'actuaire de la Régie, Jean-Claude Ménard. Comme elle a versé 4,5 milliards \$ de prestations, la Régie a dû puiser dans son capital la différence de 400 millions \$. En 1993, la Régie avait versé grosso modo une somme égale à ce qu'elle avait recueilli. En 1992, l'exercice s'était soldé par une ponction de 100 millions \$ tandis qu'un surplus de 400 millions \$ avait été dégagé en 1991.

Ces fluctuations sont directement reliées à la performance de la Caisse sur le plan des revenus courants de placement. Composés pour les trois-quarts par la réserve de la Régie et l'autre par celle

de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ), le fonds général géré par la Caisse a perdu 1 % de sa valeur marchande, selon les données fournies par la Régie, ce qui se démarque de la chute de 2,1 % accusée en moyenne par l'ensemble des fonds sous gestion de la Caisse.

En revanche, les revenus courants du fonds général ont été supérieurs de 1 % au revenus courants globaux de la Caisse et ont atteint 7,8 %.

Contrairement aux régimes privés ou aux REER des individus, le régime des rentes du Québec n'est pas capitalisé; c'est un régime de répartition, a expliqué l'actuaire Jacques Bolduc, des Actuaires et conseillers Optimum. «En d'autres mots, la cohorte des travailleurs paie au fur et à mesure les rentes de la cohorte des retraités», a-t-il signalé.

La réserve de la Régie des rentes, qui s'élevait au 31 décembre 1994 à 14,4 milliards \$, ne suffit au versement des prestations que pendant 3,8 ans, selon les données de la RRQ. Ce tampon permet de pallier aux mauvaises années de la Caisse, à la baisse des cotisations résultant du chômage ou des effets de l'inflation sur les sommes à verser.

«Le problème, c'est que la population vieillit», a fait valoir M. Bolduc. De plus en plus de personnes âgées toucheront leurs rentes de la Régie, qui correspond en gros à 25 % de leur salaire ga-

gné. Conséquence : les cotisations devront augmenter ou encore les prestations devront se faire moins généreuses.

Pour l'heure, il n'est pas question de diminuer les prestations, a indiqué M. Legault. Ou encore de hausser l'âge de la retraite comme on l'envisage dans certains pays d'Europe ou comme on le fera aux États-Unis graduellement à compter de l'an 2000.

«Tout ça évolue, tout ça est entre bonnes mains», a assuré M. Legault. Ce sont les hausses successives des cotisations qui viendront répondre aux besoins prévisibles.

À sa création en 1966 jusqu'en 1986, le taux de cotisations était fixé à 3,6 % du salaire, payé à parts égales par l'employeur et l'employé. En 1986, il a grimpé à 4 %, puis à 4,2 %, à 4,4 % et maintenant il est de 5,4 %. En janvier 1995, le taux montera à 5,6 %. Ou cela s'arrêtera-t-il ? A 12 %, a répondu M. Legault, comme aux États-Unis où le régime a atteint sa maturité. «On va y arriver tranquillement», a-t-il ajouté. En 2030.

Selon la dernière étude actuarielle de la Régie, il faut augmenter les cotisations de un quart de 1 % à chaque année sans interruption pour suffire à la demande d'une population québécoise vieillissante. Et ces prévisions sont revenues régulièrement à tous les trois ans, a précisé M. Legault. Rendez-vous donc en 2030.

De plus en plus de personnes âgées toucheront leurs rentes. Conséquence : les cotisations devront augmenter, ou les prestations, se faire moins généreuses.

L'émission record d'Air Canada est mal accueillie

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

L'émission record de 500 millions \$ d'Air Canada a été mal accueillie en bourse hier. L'action du transporteur a chuté de 11,7 %, sous le coup de ventes institutionnelles, les investisseurs n'appréciant pas l'effet de dilution qui en résultera.

L'action d'Air Canada a clôturé la séance d'hier à 6,63 \$, après avoir touché un creux de 6,50 \$ durant la journée, en baisse de 0,88 \$ (11,7 %) par rapport à la veille. Près de 2,5 millions d'actions ont changé de mains à Toronto, par bloc de 20 000, 100 000 et 150 000 actions, témoignant ainsi de l'activité des institutionnels. Sur le parquet montréalais, le volume de négociation a atteint 623 000 actions.

Air Canada prenait tout le monde par surprise mercredi en annonçant avoir signé une convention de prise ferme avec un syndicat de courtiers portant sur l'émission de 500 millions \$ sous forme d'unités. Chaque unité est composée de 200 actions ordinaires sans droit de vote (offertes au prix de 7 \$ chacune) et de 1400 \$ d'obligations convertibles arrivant à échéance le 20 avril 2005.

Quelque 36 millions seront ainsi ajoutées au nombre d'actions ordinaires émises et en circulation, un nombre qui risque d'être engraisé par l'exercice éventuel des bons de souscription, émis en décembre 1993. L'exercice de ces bons pourrait rapporter 136 millions \$ additionnels à Air Canada. De 74 millions avant l'émission, de décembre 1993, le nombre d'actions émises et en circulation devrait passer à 176 millions à la fin de 1995 si les bons sont exercés, autant d'actions qui se disputent le bénéfice d'Air Canada.

Le syndicat de prise ferme est dirigé par Nesbitt Burns, le chef de file étant appuyé par RBC Dominion Securities et par Wood Gundy. Cette dernière voit également sa société-mère, la Banque CIBC, agir dans le rôle d'architecte d'une nouvelle marge de crédit de 207 millions \$ US conçue pour financer partiellement un billet de 400 millions \$ US arrivant à échéance en décembre 1996. Selon les renseignements communiqués hier, la nouvelle marge de crédit, orchestrée par la CIBC, a été accordée par un consortium de sept banques canadiennes et internationales.

Un ralentissement dès cette année?

Trop tôt pour prédire une véritable récession, déclarent toutefois les économistes de DRI-McGraw-Hill

Toronto (PC) — En dépit d'une reprise des exportations, l'économie canadienne devrait connaître un ralentissement cette année, mais pour savoir si c'est une véritable récession qui pointe à l'horizon il faudra observer ce qui se passe aux États-Unis, ont déclaré hier des économistes.

Robert Fairholm, économiste en chef chez DRI-McGraw-Hill, est d'avis qu'il y a une chance sur quatre pour que l'économie américaine ne parvienne pas à réaliser la combinaison de croissance économique modérée et de basse inflation dont elle a besoin pour un «atterrissage en douceur». Mais si l'économie américaine se retrouve les quatre fers en l'air, il pourrait bien y avoir une autre récession l'année prochaine et elle déborderait du côté du Canada, a-t-il souligné.

David Wyss, le collègue de M. Fairholm, a laissé entendre que la probabilité d'une récession US est même plus grande. Mais si l'économie américaine parvient à s'en tirer avec un atterrissage en douceur, il faudrait alors attendre trois ou quatre ans avant qu'elle ne cale, a-t-il dit. M. Wyss a rappelé que les États-Unis n'ont pas passé plus de cinq ans sans une récession ou un atterrissage en douceur.

M. Fairholm a indiqué au cours d'une conférence d'hommes d'affaires qu'un ralentissement «modéré» est attendu au Canada vers la fin de l'année et au début de l'année prochaine alors que l'économie américaine accélère et que les gouvernements au Canada coupent leurs dépenses pour réduire les déficits.

Si les taux d'intérêt grimpent aux États-Unis, le Canada sera obligé

d'augmenter ses taux également pour attirer les investisseurs internationaux.

Toute poussée inflationniste pourrait entraîner une hausse des taux d'intérêt US jusqu'à environ 8 %, a-t-il noté. «Il faudrait compter deux ou trois points de pourcentage de plus pour le Canada et, si l'incertitude persiste au sujet du Québec, il serait plutôt question de taux d'intérêt de 11 %. Cette économie ne peut tolérer des taux d'intérêt de 11 %».

À l'heure actuelle, le taux préférentiel au Canada est de 9,75 %.

Mais une récession au Canada n'est qu'une possibilité, a soutenu M. Fairholm. S'il y en a une, a-t-il ajouté, elle sera probablement bien plus modérée au Canada qu'aux États-Unis parce que l'économie canadienne n'est pas aussi avancée que ça dans son cycle économique.

EN BREF

LA BUNDESBANK ABaisse CERTAINS TAUX D'INTÉRÊT

Francfort (Reuter) — La Bundesbank a provoqué la surprise hier en annonçant qu'elle abaissait son taux d'escompte à 4 %, contre 4,5 %, à compter d'aujourd'hui, ce qui a provoqué une remontée immédiate du dollar. Pressée de toutes parts d'agir pour endiguer la hausse du mark, la banque centrale allemande a toutefois maintenu le taux lombard inchangé à 6 %. Le lombard et l'escompte n'avaient pas été modifiés depuis le 13 mai 1994. Elle ajoute que la récente appréciation du mark fait contrepoids à la hausse des coûts et des prix à l'importation. Le chancelier Helmut Kohl s'est félicité de la décision de la Buba, estimant que qu'il s'agissait d'une mesure «raisonnable en ce qui concerne l'évolution économique (de l'Allemagne) et la situation d'ensemble du marché des changes». Dans les milieux monétaires français, on estime que la Banque de France pourrait elle aussi assouplir la semaine prochaine sa politique monétaire.

22,4 MILLIONS \$ DE CHIFFRE D'AFFAIRES POUR SOCANAV

(PC) — Pour le semestre terminé le 31 janvier 1995, Socanav a réalisé un chiffre d'affaires de 22,4 millions \$, comparativement à 25,2 millions \$ pour la période correspondante de l'an dernier, a annoncé hier l'entreprise de transport maritime. Le bénéfice brut s'est établi à 625 000 \$ alors qu'il était de 5,2 millions \$ au 31 janvier 1994. L'entreprise de Michel Gaucher a accusé une perte nette de 2,7 millions \$ ou 12 cents par action, comparativement à un bénéfice net de 1,9 million \$ ou 9 cents par action pour la période correspondante de l'an dernier.

L'APA recommande la prudence aux acheteurs

PRESSE CANADIENNE

L'acheteur de voiture devra être plus vigilant que jamais en regardant les modèles 1995: les prix ont augmenté, particulièrement pour les modèles les plus en demande, et la publicité doit être scrutée à la loupe.

Voilà quelques constatations qui ressortent de l'étude annuelle de l'Association pour la protection automobile (APA) et de Protégez-Vous. Le Guide annuel Autos 1995 sera vendu en kiosque à compter de samedi.

Les experts y évaluent aussi 160

modèles d'autos et de fourgonnettes, en plus des véhicules à quatre roues motrices, une nouveauté cette année. Les meilleurs choix sont, dans la catégorie des petites voitures, la Honda Civic et la Toyota Corolla. Dans les compactes et intermédiaires, ce sont la Nissan Altima et la Toyota Camry.

Pour les voitures de grande taille, les plus recommandées sont la Ford Crown Victoria et la Mercury Grand Marquis.

Dans la catégorie des voitures de luxe, la Nissan Maxima et la Volvo 850 sont recommandées. Pour les

voitures sport: la Ford Probe et la Mazda MX-3 Precidia. Pour les mini-fourgonnettes, l'APA et Protégez-Vous conseillent la Mercury Villager et la Nissan Quest.

Le président de l'APA, George Iny, invite toutefois à la prudence face à la publicité faite par les concessionnaires. Il ne faut pas hésiter à faire ses propres calculs avec les taux d'intérêt proposés, à comparer avec ce que les institutions financières offrent. Quant à la location à long terme, le Guide rappelle que cette formule revient plus cher que l'achat de la voiture, à la longue.

Holiday Inn: les discussions reprennent

LE DEVOIR

Contre toute entente, les discussions ont repris hier entre les syndicats du Holiday Inn Sainte-Foy et l'homme d'affaires montréalais Michael Rosenberg, propriétaire de l'établissement. Les parties sont convenues d'une entente de principe permettant d'espérer une reprise des activités dès lundi prochain.

Réunis en assemblée générale, les syndicats CSN de l'hôtel Holiday Inn Sainte-Foy se sont prononcés à 82,6 % en faveur d'une entente de principe. «A moins d'un contretemps, le retour au travail devrait se

faire le lundi 3 avril», a souligné la CSN, dans son communiqué. D'une durée de quatre ans, la nouvelle convention collective contient notamment une diminution salariale de 13 % à la signature, la disparition de deux journées de maladie rémunérées et l'élimination de deux journées fériées également rémunérées. D'ici douze mois, les employés auront droit à une augmentation de salaire de 1 %. Puis, ils toucheront également une hausse de 1 % dans 24 mois, une augmentation de 2 % à la troisième année de la convention et une autre de 2 % à la fin du contrat.

Par plus tard que la semaine der-

nière, le gestionnaire et le propriétaire du Holiday Inn Sainte-Foy, deux compagnies à numéro distinctes dans lesquelles est impliqué M. Rosenberg, avaient déclaré faillite. Le personnel impliqué croyait alors revivre le scénario du Holiday Inn Crown Centre-Ville.

Les 180 employés de cet établissement ont été congédiés cavalièrement la veille de Noël 1993, licenciés à la suite de la faillite du gestionnaire de leur hôtel, une compagnie à numéro. La faillite de l'établissement montréalais concernait également l'homme d'affaires Michael Rosenberg.

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)			
Afrique du Sud (rand)	0,3926	Hong-Kong (dollar)	0,1882
Allemagne (mark)	0,9928	Indonésie (rupiah)	0,000635
Australie (dollar)	1,0537	Italie (lire)	0,000841
Barbade (dollar)	0,7054	Jamaïque (dollar)	0,0439
Belgique (franc)	0,049316	Japon (yen)	0,01561
Bermudes (dollar)	1,4177	Mexique (peso)	0,2182
Brésil (real)	1,5613	Pays-Bas (florin)	0,9122
Caraïbes (dollar)	0,5260	Portugal (escudo)	0,00978
Chine (renminbi)	0,1682	Royaume-Uni (livre)	2,2437
Espagne (peseta)	0,01108	Russie (rouble)	0,000292
États-Unis (dollar)	1,3988	Singapour (dollar)	1,0292
Europe (ECU)	1,8393	Suisse (franc)	1,2300
France (franc)	0,2847	Taiwan (dollar)	0,0555
Grèce (drachme)	0,00644	Venezuela (bolivar)	0,00835

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

donnez sang risque

Pour savoir où et quand donner du sang, appelez Info-Collecte au 527-1501

La Société canadienne de la Croix-Rouge Services transfusionnels

RÉSULTATS
Tirage du 95-03-29

2 4 6 26 27 44

Numéro complémentaire: 31

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 2 163 711,20 \$
5/6+	5 129 822,60 \$
5/6	390 1 331,50 \$
4/6	18 765 53,00 \$
3/6	329 492 10,00 \$

Vente totales : 16 938 539,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 5 300 000,00 \$
Prochain tirage: 95-04-01

Extra Tirage du 95-03-29

NUMÉROS	LOTS
041826	100 000 \$
41826	1 000 \$
1826	250 \$
826	50 \$
26	10 \$
6	2 \$

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Compagnie d'assurance Standard Life Assemblée générale annuelle

La cent soixante-neuvième assemblée générale annuelle de la compagnie aura lieu au siège social situé au 3 George Street, Édimbourg, Écosse, le mardi 25 avril 1995 à 14 h 30.

Tout membre ayant le droit d'assister à l'assemblée et ayant droit de vote peut nommer un fondé de pouvoir pour assister à l'assemblée et pour voter à sa place. Le fondé de pouvoir n'est pas tenu d'être un membre.

Sur ordre du Conseil d'administration
Le secrétaire,
D.M. Simpson

Édimbourg,
le 30 mars 1995

STANDARD LIFE

COUP D'ŒIL BOURSIER

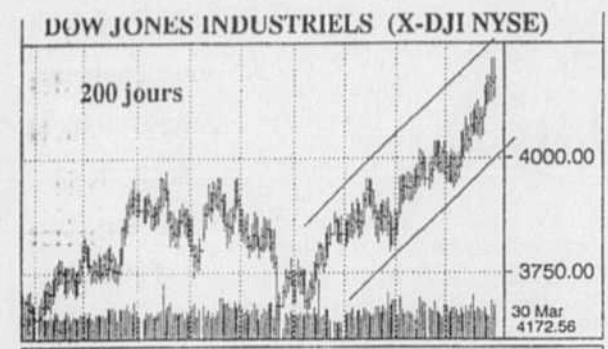
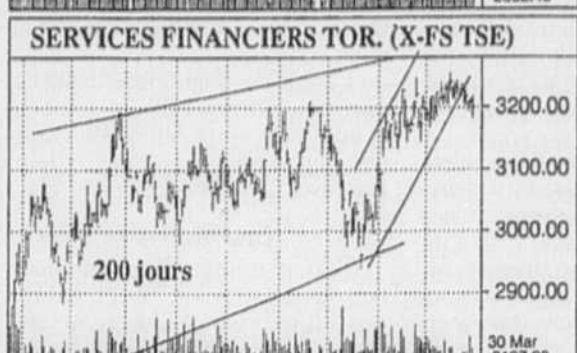
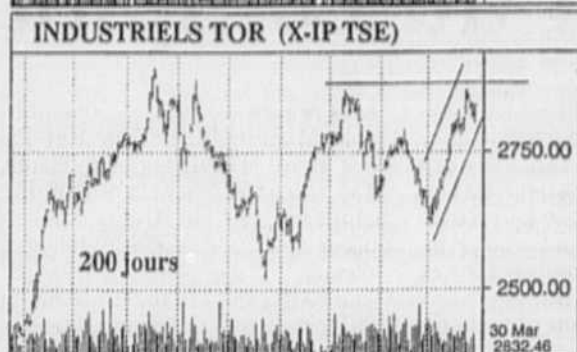
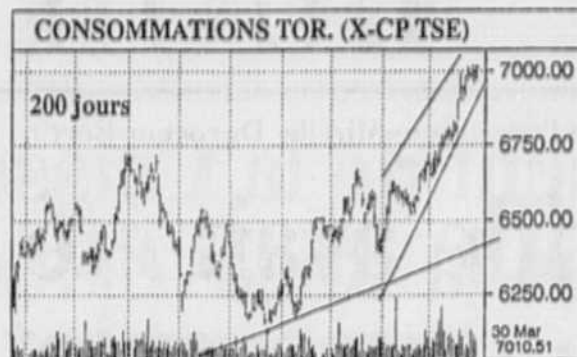
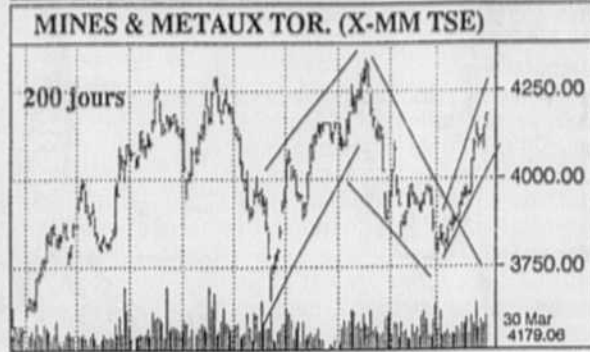
Reprise du mouvement haussier

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

Le mouvement des indices principaux à New York. Les transports montrent un mouvement plus net et plus fort. À Toronto, plus de la moitié des secteurs ont cessé tout mouvement latéral ou correction. Ils prolongent ainsi le revirement du début de mars par un nouveau cycle haussier.

Le graphique du TSE 300 ne montre pas vraiment le phénomène et semble coincé dans sa formation des derniers jours. Ceci est dû au fait que quelques secteurs ont continué à se corriger. Cependant, la perspective change lorsqu'on examine chaque secteur de près. Les aurifères traversent la tête haute la résistance des acheteurs des derniers quatre mois. Le mouvement est imputable à la majorité des aurifères réagissant à la hausse de l'or. Les minières, le détail, les forestières et les pétrolières, bien que moins fortement, démontrent eux aussi une continuité évidente et beaucoup de titres ont participé dans chaque secteur. La hausse générale montre l'entrée d'acheteurs et les forts volumes montrent des quantités importantes d'actions. La consommation et la gestion pourraient suivre mais boudent un peu. Les industriels ne sont pas négatifs non plus mais la hausse ne permet pas de voir une relance. C'est normal, plusieurs titres ont bien fait mais il y a beaucoup de compagnies différentes dans ce secteur, agissant comme un boulet au pied du secteur.

Comme vous voyez, ce sont les secteurs comme les services financiers, les services publics n'ayant pas réagi au mouvement, qui retiennent le TSE 300, aidé aussi comme d'habitude par des immobilières toujours en difficulté. Ceux qui ont vendu au début de 1994, achètent depuis deux mois et s'en mettent plein les poches. Les autres ne font que rattraper les pertes de mars 1994 à février 1995. Un jour, il faudra vendre encore une fois mais pour le moment pensons à profiter du marché actuel.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE MONTRÉAL				
XXM:Indice du marché	16397	2132.88	+2.67	0.1
XCB:Bancaire	3740	2493.78	-12.70	-0.5
XCO:Hydrocarbures	2043	1635.51	+5.27	0.3
XCM:Mines et métaux	8874	2774.10	+52.44	1.9
XCF:Produits forestiers	1657	2900.71	+34.74	1.2
XCI:Bien d'Équipement	2640	2056.25	+4.15	0.2
XCU:Services publics	1568	1917.51	-3.70	-0.2

	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE TORONTO				
TSE 35	16559	230.16	+0.71	0.3
TSE 100	*	262.70	+1.08	0.4
TSE 200	*	258.02	+1.97	0.8
TSE 300	50854	4319.49	+20.49	0.5
Institutions financières	3391	3197.93	-10.70	-0.3
Mines et métaux	2971	4179.06	+33.90	0.8
Pétrolières	8196	4361.90	+12.27	0.3
Industrielles	6320	2832.46	+16.93	0.6
Aurifères	11329	10030.99	+325.58	3.4
Pâtes et papiers	3473	4683.18	+43.67	0.9
Consommation	1712	7010.51	+18.26	0.3
Immobilier	1611	1785.23	-7.53	-0.4
Transport	5180	5009.83	-82.65	-1.6
Pipelines	296	3831.56	-9.52	-0.2
Services publics	1490	3336.12	-13.59	-0.4
Communications	1389	8271.74	-34.61	-0.4
Ventes au détail	2652	3708.74	+7.28	0.2
Sociétés de gestion	837	4829.46	-24.15	-0.5

	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BOURSE DE VANCOUVER						
Indice général	32667	732.62			+5.93	0.8
MARCHÉ AMÉRICAIN						
30 Industrielles	33697	4172.56			+11.76	0.3
20 Transports	5120	1655.07			+29.34	1.8
15 Services publics	4096	187.71			+0.46	0.2
65 Dow Jones Composé	42914	1396.50			+10.59	0.8
Composite NYSE	*	271.83			-0.01	-0.0
Indice AMEX	*	439.33			-0.72	-0.2
S&P 500	*	502.22			-0.90	-0.2
NASDAQ	*	816.86			-2.30	-0.3

LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
BREAKWATER RES	5069	0.11	0.10	0.10	-	-
CORDEX PETR INC A	4180	0.24	0.22	0.24	+0.02	9.1
PURE GOLD RES INC	2927	0.28	0.23	0.24	+0.01	4.3
AIR CANADA	2487	6.75	6.50	6.63	-0.88	-11.7
PLACER DOME INC	2276	33.88	32.13	33.50	+1.25	3.9
BARRICK GOLD CP	1943	35.00	33.25	34.38	+1.00	3.0
METRO-RICHIEU A	1900	13.50	13.50	13.50	-	-
LAIDLAW INC B	1690	12.50	12.25	12.38	-	-
WESTAR GROUP LTD	1632	0.17	0.16	0.17	-	-
MORGAN FIN CP	1609	0.05	0.05	0.05	-	-

LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
LAIDLAW INC B	1063	12.50	12.25	12.38	+0.13	1.1
ABITBI-PRICE 1	863	14.88	14.50	14.75	+0.25	1.7
AIR CANADA	623	6.75	6.50	6.63	-0.88	-11.7
COMTAR INC	438	11.88	11.50	11.75	+0.25	2.2
CON PACIFIC LTD	405	21.25	21.00	21.00	-0.13	-0.6
PLACER DOME INC	381	33.75	32.25	33.38	+1.25	3.9
BARRICK GOLD CP	365	34.88	33.25	34.50	+1.00	3.0
AIR CANADA WT	356	1.40	1.17	1.28	-0.50	-28.4
TIOMIN RES INC	334	1.75	1.70	1.71	+0.01	0.6
NATL BANK OF CDA	260	10.00	9.88	10.00	-	-

DECISION-PLUS
Demandez notre vidéocassette GRATUITE pour apprendre à mieux investir
(514)392-1366

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

I.N.D.E.X. REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199	IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299	IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399	MARCHANDISES
400 • 499	OFFRES D'EMPLOI
500 • 599	PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699	VÉHICULES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00 985-3344

MOTS CROISÉS

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

HORIZONTALEMENT

1- Elle habite en Afrique.
2- Arrière-saison.
3- Insecte.
4- Se dit d'un cristal biréfringent.
5- Jésus.
6- Affirmation.
7- Mesure chinoise.
8- Excuse.
9- Vrai.
10- Lien grammatical.
11- Imprégnation d'empois.
12- Partie du monde.
13- Caesium.
14- Notre-Seigneur.
15- Erbium.
16- Tapis de judo.
17- Liquide nourrissant.
18- Couper les branches.
19- Rayon.
20- Frôler.
21- Laid.

VERTICALEMENT

1- Houe à manche court.
2- Mois.
3- Rendit un son enroué.

Solution d'hier

1- PAILLON
2- POUILLE
3- GALOP
4- OR
5- SINCÈREMENT
6- ABBEY
7- BÉNEVOLE
8- GILLES
9- ÉVALUATION
10- HARENG
11- VISER
12- ABERCROMBIE

<p>101 PROPRIÉTÉS À VENDRE</p> <p>A DUVERNAY. Superbe split, 4 c.c., garage, 165 000\$. 270-4090.</p> <p>AUBAINIÈRE ILE PÉROTT Duplex + triplex, 89, 453-7455.</p> <p>CHAMPLÉURY - LAVAL. Jolie cottage semi-dét. 92, 2 + 1 c.c., s.-sol fini, 2 s. d'eau, aspir., central, aires couvertes, impeccable. A VOIR! 963-1908.</p> <p>PLATEAU. très joli cottage pour le prix d'un condo. Côté soleil, jardin, 130 000\$. Pour vente rapide. J. Pilon, 739-1598. Trans-Action Mont-Royal.</p> <p>103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS</p> <p>AHUNTSIC. A. Grasset. Superbe condo, 3e, 2 niveaux, 2 c.c., foyer, toit-terrasse, soleil et + 139 000\$ ou meilleure offre. 385-1416.</p> <p>C.D.N., spacieux, éclairé, impeccable, près de U. de M. Choix 3 1/2, 4 1/2. J. Pilon, Trans-Action, Mont-Royal, 739-1598.</p> <p>CONDO À VENDRE - Bal Harbour, Florida Kenilworth - 2 c.c., 4e étage, ensoleillé, meublé. Contactez Mme Gagné 273-0424 ext. 228 L.V. 9 à 17h.</p> <p>CONDO-LOFT SUPERBE 2000 pi.c.a. + mezzanine, garage. Près centre-ville, vue sur Mont-Royal. Projet Lotfi de l'année. A discuter. 334-9179.</p> <p>OUTREMONT, BLOOMFIELD coin Van Horne, 4 1/2 (1 c.c.), boiserie, dans bel immeuble restauré, 107 000\$. 273-9077.</p> <p>OUTREMONT PENTHOUSE. 3 c.c., vue panoramique, foyer, toit cathédrale, 325 000\$. Également 4 MAGNIFIQUES LOFTS, entre 73 000\$ et 132 000\$ avec seulement 10 000\$ comptant requis. Demandez LOUISE 277-0292.</p> <p>PLATEAU Dauphins sur le parc, luxueux 3 1/2 rénov./qual. béton, 6e, électroménagers, pisc., terr., gardien 24h. Métro. Occasion. Pas d'agent. 72 000\$. 274-4650.</p> <p>RUE HUTCHISON, nord de Mt-Royal, 4 1/2 complètement rénové, foyer, nouveaux planchers chêne, 95 000\$ nég. Pas d'agent. 272-8496.</p> <p>VIEUX-LONGUEUIL, MAISON DE VILLE (construction 1992). Ensoleillé, fenestres 3 côtés, foyer combustion lente, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol semi-fini, terrasse, 2 stationnements, proximité métro, terrain paysagé, 140 000\$. 677-8046 ou 670-2526.</p> <p>VIEUX-MONTRÉAL. Reprise. Maison en rangée dans prestigieux Jardins d'Youville, 2400 p.c. + 2 garages, 3 c.c., 2 1/2 s.b. Offres. J. Pilon, 739-1598. Trans-Action Mont-Royal.</p> <p>VILLE MT-ROYAL. 6 pièces, étage supérieur, tr. éclairé, excellent état. A 10 min. U. de M., taxes basses, 170 000\$. 733-0452.</p> <p>115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL</p> <p>A QUÉBEC - POUR VENTE RAPIDE Rive sud, à 10 min. des ponts. Joli cottage canadien pierre et brique - 4 c.c., 2 s. de b., 2 foyers c.l., Terrain 33 377 p.c. Site unique, vue imprenable sur fleuve. Escalier menant au fleuve. Belvédère et chalet romantique à mi-chemin. Quitte pays. Prix: 139 900\$. Tél: (418)831-8191.</p> <p>LA PLAINE Bungalow moderne, s. de b. rénovée, bain tourbillon, foyer, alarme, grands garde-robes, grand garage + 3 terrasses. 478-7452.</p>	<p>120 LAURENTIDES</p> <p>ST-DONAT, lac Ouareau. Bord de l'eau, site extraordinaire, boisé. (514)738-3020.</p> <p>ST-FAUSTIN, résidence de campagne avec caractère, 2 acres. Bord'eau, 5 min. des pentes de ski, foyer, aspirateur central, ++, 129 000\$. Pas d'agent. (819)688-6387.</p> <p>121 CANTONS DE L'EST</p> <p>MAGOG, NORTH HATLEY. Villa, 1800' altitude, vue 250'. Si l'ordinaire ne vous plaît pas, venez voir l'extraordinaire. 843-3871.</p> <p>132 CHALET</p> <p>BIC, bord de mer, 3 c.c., foyer au salon, terrain paysager, 20 700 pi.c.a. (418)725-5519.</p> <p>160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER</p> <p>2 X 3 1/2, 1 au 2e à 320\$, libre 1er avril. 1 au s.s. à 300\$, libre 1er juin, très propre. Jr. 495-3123, sr. 662-8987.</p> <p>C.D.N., 4 1/2 chauffé, cuis./frigo, ensoleillé, cachet, imm. tranquille. 735-0726.</p> <p>MÉTRO JOLICOEUR. Grand 3 1/2, 2e étage, clair, propre, entr. lavésch. 394\$. Réf. exigées. 383-3571.</p> <p>OUTREMONT, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé, 849-7061.</p> <p>OUTREMONT, face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, chauffés, gym. 277-5873.</p> <p>OUTREMONT, haut duplex, 6 1/2, ensoleillé, chauffé, 2 c.c., 2 salles de bains, garage, balcon, 1 150\$. 274-9288.</p> <p>OUTREMONT, rue Stuart. Beau duplex, 9 1/2, 1 1/2 s.b., 4 c.c., garage, balcon, chauffé, 1 450\$. 271-6529 ou 279-0607.</p> <p>OUTREMONT, Bernard/Wiseman. Spacieux bachelier, décoré, chauffé, Avril, 375\$. 5 1/2, 1er juillet. 271-4168.</p> <p>PLATEAU, beau 5 1/2 très propre, entre l'U. de M. et l'avenue, 550\$. Libre 1er mai. 527-7766, 521-6032.</p> <p>PLATEAU, Dauphins sur le parc, Grand 3 1/2, 14e, vue panoramique, 2 électro., tranquille, de préférence personne âgée ou seule. 727-3608.</p> <p>PARTHENAIEN / ST-JOSEPH. 2 X 3 1/2, libres 1er mai (435\$) et 1er juillet (405\$). Rénovés, pièce double, très tranquilles. 527-3899.</p> <p>QUÉBEC ABERDEEN/CARTIER Luxueux 4 1/2 rénové - maison d'époque - 1 c.c. - 2 foyers - semi meublé - 1,300\$/ms tout compris. (418)648-1148.</p> <p>160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER</p> <p>ROSEMONT ET 5e AVENUE, 3 1/2, tranquille, 2e étage, escalier intérieur, tranquille, de préférence personne âgée ou seule. 727-3608.</p> <p>ROSEMONT, 10e av. près Bélanger. 5 1/2, bas duplex, 3cc. cour partagée. 723-2655.</p> <p>ROSEMONT, Haut duplex 5 1/2, chauffé, entr. lav./séch., réf. Prop. résident. 722-4869.</p>	<p>164 CONDOMINIUMS À LOUER</p> <p>ANGUS, 4 1/2, 4240 Chambly, 3e étage, foyer, 1 stat., juillet, 680\$. M. Ste-Marie, 354-8405 ou 598-0774.</p> <p>SANCTUAIRE, PHASE III, 5 1/2 pièces, 2 chambres, tout équipé. 430-3116.</p> <p>170 HORS-FRONTIÈRES À LOUER</p> <p>AU COEUR DU LUBERON en Provence, magnifique bastide, à 6 km du village. Site exceptionnel. Disp. du 21 mai au 17 juin. 849-0654.</p> <p>BOURGOGNE (FRANCE), petite maison vigneron, idéal couple, 400\$/sem. Jour: (418)683-8205, soir: (418)527-3607.</p> <p>PARIS, canal St-Martin, joli 3 1/2 meublé, à partir de mai, min. 2 mois. 5000 ft. 278-5641.</p> <p>PERPIGNAN - FRANCE Appartement moderne, 3 c.c., centre-ville, toutes saisons. 650\$/à 750\$/semaine. Soir: 483-1562.</p> <p>ST-MARTIN, vue panoramique, villa luxueuse, 4 c.c., piscine privée. A partir de 4 000\$/sem. 592-5800.</p> <p>175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER</p> <p>CANTONS DE L'EST Tranquille, 1 h. de Mt, bord de rivière, baignable, 2 c.c., foyer, piano, disp. du 30 juin au 2 sept., 1,200\$/mois. 721-5823, (514)539-3910.</p> <p>ILES-DE-LA-MADELINE 2 c.c., meublé au complet pour 6 pers., avec vue sur mer, pour la période d'été. Prix: 400\$/semaine. (418)858-2007.</p> <p>176 CHALET À LOUER</p> <p>POUR JUILLET, agréable, au bord du fleuve, maison ou chalet tout confort. Pour couple aînés, non-fumeurs, sans enfants, pas d'animaux. Habitat entièrement équipé, lingerie, vaisselle, ustensiles, etc.. P. Paquet, (418)527-9806 en tout temps.</p> <p>192 ON DEMANDE À LOUER</p> <p>POUR JUILLET, agréable, au bord du fleuve, maison ou chalet tout confort. Pour couple aînés, non-fumeurs, sans enfants, pas d'animaux. Habitat entièrement équipé, lingerie, vaisselle, ustensiles, etc.. P. Paquet, (418)527-9806 en tout temps.</p>	<p>251 BUREAUX À LOUER</p> <p>1560 BOUL. ST-JOSEPH EST coin Fabre, 5 pièces + sous-sol. Belles boiseries, chauffé, Jean Lemieux, 476-6105.</p> <p>VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 700 à 1700 pi.c.a. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.</p> <p>309 COLLECTION MONNAIES, TIMBRES</p> <p>PIECES NUMISMATIQUES OR à vendre, de 1976 à 1988 - 1/2 oz. Troy. Tél: (514)467-8153.</p> <p>318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.</p> <p>LIQUIDATION. + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051. Les Aménagements F.B. Inc.</p> <p>325 INSTRUMENTS DE MUSIQUE</p> <p>MAGNIFIQUE PIANO DE CONCERT KNABE, 9 pl., reconstruit à neuf par expert. Prix à discuter. (514)955-8264, (514)229-2423.</p> <p>440 SERVICES DOMESTIQUES</p> <p>ST-LAMBERT Personne sérieuse et honnête pour entretien domestique. Minimum 3 jours/semaine. Références obligatoires. Rive-Sud près métro. 598, Victoria, C.P. 36574 St-Lambert J4P 2H0.</p>	<p>450 EMPLOIS DIVERS</p> <p>542 MASSOTHÉRAPIE</p> <p>CHINOIS, SUÉDOIS, RUSSES, CORVAUL, V.M.R. 738-7917</p> <p>552 SOCIÉTÉS, SPORTS, LOISIRS</p> <p>MONTRÉAL CAMPUS CHERCHE SES VIEILLES CROUTES Montréal Campus célèbre son 15e anniversaire et voudrait inviter ses anciens collaborateurs à un gros party. Laissez-nous vos coordonnées: 987-7018 (discrétion assurée).</p> <p>560 ENTRETIEN, RÉNOVATION</p> <p>L. PERRON, COUVREUR ESTIMATION GRATUITE 522-8988</p> <p>309 COLLECTION MONNAIES, TIMBRES</p>	<p>450 EMPLOIS DIVERS</p> <p>575 DÉMÉNAGEMENT</p> <p>ARTISAN-DÉMÉNAGEUR Courtois, ponctuel, attentionné JEAN-PIERRE, 598-1761.</p> <p>GILLES JOUIN TRANSPORT INC Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.</p> <p>695 AUTOMOBILES</p> <p>JEEP CHEROKEE LIMITED '92, int. cuir, impeccable, 30 000 km, 18,500\$ prix ferme. 272-2999.</p> <p>SUZUKI 91, rouge, 4 portes, 17,302 km. 939-8012.</p> <p>VOLVO 960 93, familiale, 43 000 km, cousins gonflables, garantie prolongée, L'équipée. Prix à discuter. 482-6041.</p> <p>AIDER LE MONDE MOT À MOT CÔTE L'autonomie grâce à l'appropriation, dans le monde ou en déplacement. 1-800-661-9633</p>
--	--	---	--	---	---

EXPOSITION DE TIMBRES

Millions de timbres, enveloppes, cartes postales et souvenirs offerts par près de 60 détaillants.

31 MARS, 1^{er} et 2 AVRIL
PLACE BONAVENTURE DE MONTRÉAL
Heures: vend. 11h à 20h; sam. de 10h à 18h; dim. de 10h à 17h

ADMISSION GRATUITE

PRIX DE PARTICIPATION POUR LES JEUNES Tirages GRATUITS aux heures!

GÉLINAS, MME GENEVIEVE LEMAY

Au C.H. St-Joseph de Trois-Rivières, le 27 mars 1995 est décédée à l'âge de 76 ans, Mme Genevieve Lemay épouse de feu Joseph E. Gélinas, demeurant à Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu vendredi le 31 courant, en l'église St-Pie X, 690 boul. des Récollets, Trois-Rivières à 13h30.

La défunte est exposée au Centre Funéraire Rousseau et Frère Lefebvre, les enfants de Joseph Gélinas: Guy Gélinas (Anne-Marie Gélinais), Jean Gélinais (Marianne Gélinais), Denise Gélinais (Kenneth Wilkinson), ses belles-sœurs: Nora Guillaud-Lemay, Traudel Lohs-Lemay, Agnès Lussier-Lemay, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Elle laisse dans le deuil: ses enfants: Aline, François (Marie-Claude Lefebvre); les enfants de Joseph Gélinas: Guy Gélinas (Anne-Marie Gélinais), Jean Gélinais (Marianne Gélinais), Denise Gélinais (Kenneth Wilkinson), ses belles-sœurs: Nora Guillaud-Lemay, Traudel Lohs-Lemay, Agnès Lussier-Lemay, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.

Pour renseignements: 1-819-374-6225

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

SPECTER EN PISTE

Washington (AFP) — Le sénateur républicain de Pennsylvanie Arlen Specter, un des libéraux du «Grand Old Party» (GOP), a annoncé hier à Washington sa candidature à l'élection présidentielle de 1996, lors d'une cérémonie devant le mémorial d'Abraham Lincoln. Ce centriste, qui défend le droit à l'avortement, est la cinquième personnalité à officiellement briguer l'investiture du parti républicain pour avoir le droit d'affronter le candidat démocrate. Cet ancien magistrat de 65 ans est un farouche opposant aux thèses conservatrices au sein de son parti, au sein duquel les voix se font de plus en plus nombreuses pour interdire les interruptions de grossesse et restaurer la prière à l'école. «Ni cette nation, ni ce parti, ne peuvent permettre qu'à cause d'un candidat républicain prisonnier des exigences de la droite intolérante, un président de la gauche incompétente soit réélu», a-t-il déclaré.

TCHÉTCHÉNIE, C'EST FINI?

Moscou (AFP) — En une semaine d'offensive éclair, les forces russes se sont emparées des dernières places fortes indépendantistes de Tchétchénie, au point que Moscou peut maintenant espérer avoir éteint la rébellion à temps pour le sommet Eltsine-Clinton du 9 mai. Le 21 mars, au lendemain du feu vert de la Maison Blanche à cette rencontre dans la capitale russe à laquelle Moscou tenait tant, l'état-major russe décidait de «mettre le paquet», expliquait hier un diplomate occidental. Et les forces russes lançaient une vaste offensive en soumettant la ville d'Argoun, à 15 km à l'est de Grozny, à des bombardements et des tirs d'artillerie d'une intensité inédite. Les combattants tchétchéniens qui tenaient la ville avaient fait la preuve de leur courage. Seul point névralgique entre Grozny et Goudermés, la deuxième ville de Tchétchénie, seule ville située sur la voie de chemin de fer qui traverse le Caucase du Nord d'est en ouest, Argoun avait connu son premier bombardement le 1er décembre, 10 jours avant l'entrée des troupes russes en Tchétchénie et tenait tête depuis trois mois au pillage quasi-ininterrompu de l'artillerie russe.

ANKARA, DIPLOMATE

Ankara (Reuter) — La Turquie a annoncé simultanément hier une initiative diplomatique pour apaiser les inquiétudes occidentales devant son intervention contre les Kurdes en Irak et une autre offensive militaire, cette fois contre les bastions de la guérilla séparatiste dans l'est de son territoire. Critiquée de plus en plus vivement par les pays européens et les Etats-Unis pour l'opération de nettoyage que mènent 300 000 de ses soldats depuis dix jours au Kurdistan irakien, la Turquie va dépêcher auprès d'eux son nouveau chef de la diplomatie, Erdal Inon. La situation militaire dans le Nord de l'Irak reste confuse, les deux camps fournissant des informations contradictoires. Les séparatistes du Parti des travailleurs kurdes (PKK) ont annoncé avoir tué un demi-millier de soldats turcs, alors qu'Ankara n'a admis que la perte de 17 hommes. La Turquie a fait état de 269 maquisards tués, tandis que le PKK n'en reconnaît que 18.

SÉPARATION EN DOUCE

Patuca (AFP) — Le représentant du gouvernement équatorien, M. Edwin Johnson, a indiqué hier à l'AFP que le plan de séparation des forces de l'Equateur et du Pérou, qui se sont affrontés récemment pour le contrôle d'une zone frontalière contestée dans la forêt amazonienne, est entré en vigueur au 5 avril. Les forces équatoriennes et péruviennes ont commencé à se regrouper en des lieux distincts conformément à la déclaration de paix du palais d'Itamaraty, que les gouvernements de Quito et Lima ont signée le 17 février à Brasilia, sous les auspices de l'Argentine, du Brésil, du Chili et des Etats-Unis. Les parties s'engageaient en premier lieu «à séparer immédiatement et simultanément toutes les forces des deux pays engagées dans les affrontements...»

SANCTIONS RECONDUITES

Nations-unies (Reuter) — Le Conseil de sécurité de l'ONU a reconduit hier en l'état les sanctions imposées depuis avril 1992 à la Libye dans le cadre de l'affaire de l'attentat de Lockerbie. La Libye avait été sanctionnée pour avoir refusé de livrer à Washington ou Londres les deux ressortissants libyens accusés d'avoir commis l'attentat contre un appareil de la PanAm en 1988 au-dessus de la ville écossaise de Lockerbie. L'explosion avait fait 270 morts. L'hypothèse d'un embargo sur les exportations de pétrole libyen, une mesure prônée par les Etats-Unis, n'a pas été prise en compte dans le rapport du Conseil de Sécurité.

L'assassinat de l'opposante Mireille Durocher-Bertin

Aristide avait été averti du complot

Port-au-Prince (AFP) — Le président Jean-Bertrand Aristide a été informé par les Etats-Unis le 22 mars d'une menace de complot contre une opposante, Me Mireille Durocher-Bertin, a annoncé hier à Port-au-Prince le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis, M. Stanley Schrager.

L'enquête, notamment celle du FBI, la sureté fédérale américaine, sur l'assassinat, mardi, de cette avocate se poursuivait à Port-au-Prince où devait arriver hier le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros Ghali.

Ce dernier, ainsi que le président Bill Clinton, doivent assister vendredi à la relève des forces américaines par les Nations unies.

Lors d'un point de presse, M. Schrager a indiqué que, selon les autorités haïtiennes, Mme Durocher-Bertin avait été informée de la menace pesant sur elle par l'intermédiaire du ministre de la Justice et qu'elle avait «rejeté» des offres de protection gouvernementale.

M. Schrager a assuré que cette affaire «avait été conduite d'une manière appropriée» par les Etats-Unis. «Personne ne sait qui a commis ce meurtre», a-t-il dit. Il a cependant reconnu l'existence «d'allégations» selon lesquelles l'assassinat aurait pu être commis par des partisans du président Aristide.

(En Floride, le porte-parole de la Maison Blanche a indiqué que «des allégations» selon lesquelles des personnes proches du gouvernement haïtien étaient impliquées «étaient en cours d'examen».)

Le porte-parole de l'ambassade américaine a estimé «possible» l'implication de quatre militants radicaux arrêtés le 19 mars par les soldats américains de la force multinationale.

Il s'agit d'un groupe radical lié à Cuba et à la Libye, le Front des mili-

tants réunis (FMR). Son responsable, M. Eddy Moïse, son frère Patrick Moïse et deux autres militants, MM. Michelet Nicolas et Antoine Saint-Clair, ont été arrêtés dans un collège de la capitale et sont toujours détenus.

Le FMR avait fait parler de lui en 1991 lors de manifestations anti-américaines à Port-au-Prince. Par la suite, dix-neuf de ses militants avaient occupé le 20 novembre 1992 le consulat du Canada dans la capitale haïtienne après qu'Ottawa leur eut refusé le droit d'asile pour «menaces contre des diplomates canadiens et leurs liens avec Cuba et la Libye».

Une autopsie

Dix-sept militants restant encore au consulat s'étaient finalement rendus à la police le 31 décembre 1992 après des garanties de l'ambassadeur du Canada que la «loi serait respectée». M. Schrager a également annoncé que quatre médecins de l'Institut de Pathologie de l'armée américaine étaient arrivés en Haïti pour pratiquer une autopsie des corps de Mireille Durocher-Bertin et d'un de ses clients tué à ses côtés, M. Eugène Junior Baillergeau.

Le jeune militant a été condamné par le gouvernement, la classe politique et le président Aristide qui a écarté mercredi une possible implication de ses partisans. Les avocats de Port-au-Prince ont annoncé hier qu'ils suspendaient toute activité en signe de deuil jusqu'au 7 avril.

Le porte-parole américain, selon qui il y a «certainement des indications que ce meurtre est politique», a regretté que cet assassinat puisse régler au second plan la visite du président Bill Clinton et la passation de pouvoir entre la force multinationale à dominante américaine et les forces des Nations unies.

Près de 40 000 Rwandais quittent le Burundi

Bujumbura (d'après AFP) — Entre 20 000 et 40 000 Hutus rwandais réfugiés dans le nord du Burundi, théâtre de tensions entre ethnies, ont commencé à fuir hier vers la Tanzanie, ont indiqué des organisations humanitaires.

Selon le Dr Dominique Boutriot de l'organisation non gouvernementale Médecins sans Frontières (MSF), tous les réfugiés du camp de Magara, dans la région de Ngozi, sont partis hier matin pour la Tanzanie, distante d'une centaine de kilomètres.

Ce camp abritait un peu plus de 40 000 Hutus rwandais qui ont fui leur pays l'an dernier devant l'avancée des forces de la rébellion tutsie du Front patriotique rwandais (FPR), aujourd'hui au pouvoir à Kigali. Le Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations unies (HCR) a pour sa part estimé le nombre des

réfugiés qui fuyaient la région de Ngozi à 20 000. Le HCR pense toutefois que le flot va grossir rapidement.

Cette fuite massive et brutale semble liée à la tension entre ethnies au Burundi, mais aussi à l'approche de l'anniversaire de la mort des présidents burundais Cyprien Ntaryamira et rwandais Juvénal Habyarimana, le 6 avril 1993.

Entre-temps, les ministres des Affaires étrangères et de la Francophonie de 47 pays et gouvernements, réunis hier à Paris, ont décidé l'envoi d'une mission ministérielle au Burundi pour encourager les efforts de médiation et éviter un nouveau génocide, a-t-on appris de sources proches de la conférence.

Les ministres se sont émus dans ce pays et ont lancé un nouvel appel à la modération.

En bonne compagnie



PHOTO AP

JOUXTANT les babouchkas-gigognes, voici que Bill Clinton fait son apparition sur un étal de Moscou! Il faut dire que les préparatifs vont bon train à Moscou pour la commémoration de la victoire, le 9 mai, jour qui doit aussi voir le déroulement d'un sommet russo-américain. À Washington, toutefois, des membres du Congrès s'affairent à faire adopter une résolution qui empêcherait le président américain de se rendre à Moscou à moins que ne cesse la guerre en Tchétchénie.

Clinton est déjà en campagne électorale

Tallahassee (AFP) — À la veille d'une brève visite en Haïti, le président Bill Clinton achevait hier en Floride, Etat clé pour ses chances de réélection l'an prochain, une tournée régionale qui a déjà toutes les allures d'une campagne électorale.

Après avoir présidé mercredi à Atlanta (Géorgie) une conférence économique destinée essentiellement à montrer aux habitants de cette région qu'il n'est pas insensible à leurs problèmes économiques, M. Clinton se trouvait hier en Floride pour une visite éclair comprenant trois étapes.

Dans une critique de ses adversaires républicains, qui ont déjà commencé à se déchirer pour obtenir l'investiture de leur parti, la Maison-Blanche assure qu'il est bien trop tôt pour parler de la campagne présidentielle et que M. Clinton se préoccupe uniquement des affaires du pays.

Il était toutefois difficile de ne pas voir dans cette tournée de trois jours dans le sud, et surtout dans son bref séjour en Floride, le début de la phase active de la campagne de M. Clinton.

A son arrivée mercredi soir à Tallahassee, la petite capitale de la Floride, M. Clinton a ainsi sorti de sa hotte présidentielle le genre de cadeau auxquels ont recours les présidents pour gagner ou conserver les faveurs de certaines régions.

Il a, en l'occurrence, annoncé aux quelques milliers de personnes venues l'écouter sous une pluie fine sur l'aéroport local le transfert dans la région de Miami du commandement sud des forces armées américaines, actuellement basé à Panama.

A une époque où le Pentagone ferme des dizaines de bases dans le cadre de la réduction de son budget provoqué par la fin de la guerre froide, il s'agit là d'une mesure appréciable sur le plan économique, puisqu'elle pourrait permettre, selon les

experts, la création de 1500 emplois et injecter cent millions de dollars en cinq ans dans l'économie locale.

Or, la Floride disposera de 25 grands électeurs l'an prochain lors des élections présidentielles, soit près de 10 % du total de grands électeurs nécessaires à M. Clinton pour être réélu.

En privé, les responsables de la Maison-Blanche ne cachent pas que la Floride constitue l'une de leurs deux priorités, l'autre étant la Californie, qui élira deux fois plus de grands électeurs que la Floride.

M. Clinton avait remporté la Californie en 1992, mais avait été battu de justesse en Floride, un Etat plus conservateur, par le président sortant, le républicain George Bush. La Maison-Blanche est convaincue qu'il doit impérativement remporter ces deux Etats en 1996 pour être réélu.

A Tallahassee, dans un bref discours devant une session conjointe des deux chambres du parlement local, M. Clinton a de nouveau insisté sur les thèmes centristes qu'il privilégie depuis la victoire républicaine lors des élections de novembre dernier au Congrès, notamment la réduction du rôle de l'Etat fédéral, le thème à la mode de la politique américaine.

Il devait ensuite partir pour Tampa pour y rencontrer les enseignants et les étudiants d'un établissement d'enseignement supérieur. M. Clinton comptait cette occasion souligner «sa détermination à s'opposer aux tentatives du Congrès» de revenir sur les mesures qu'il a prises en faveur de l'éducation et de la formation professionnelle, selon la Maison-Blanche. La journée devait se terminer à West Palm Beach, l'un des endroits les plus huppés de Floride, par un dîner privé destiné à collecter des fonds pour aider le Parti démocrate à financer la campagne au Congrès de l'an prochain.

Attentat contre le numéro un de la police nipponne

Tokyo (Reuter) — Le chef de la police nationale du Japon, Takaji Kunimatsu, responsable de l'enquête sur l'attentat au gaz du métro de Tokyo, a été grièvement blessé par balles hier près de son domicile, a rapporté la police.

Un homme portant un masque chirurgical et armé d'un fusil a tiré six balles sur le directeur général de la police nationale en l'atteignant à l'abdomen, a dit un porte-parole. L'assailant a pris la fuite à bicyclette.

Takaji Kunimatsu, âgé de 57 ans, a été grièvement blessé par au moins quatre balles tirées à bout portant, mais son état n'est pas jugé critique, a ajouté le lieu. Il a été hospitalisé non loin du lieu de l'attentat et a été opéré.

Cet incident survient à un moment où la police nipponne a mobilisé des moyens exceptionnels pour enquêter sur l'attentat au gaz sarin.

perpétré dans le métro de Tokyo le 20 mars dernier, en se concentrant sur les activités de la secte de la Vérité suprême (Aum Shinri Kyu).

L'attentat n'a pas été révélé. Mais selon la presse, la police soupçonnerait soit des gangsters soit la secte d'être à l'origine de cette attaque.

En tant que numéro un de la police nipponne, Takaji Kunimatsu est responsable de l'enquête sur l'attentat au gaz sarin dans le métro de Tokyo, qui a fait dix morts et des milliers de blessés.

Depuis son arrivée à la tête de la police en juillet, il a également mené une campagne contre le crime organisé, et avait pris part en 1992 à la mise au point d'une législation destinée à limiter le racket des «yakusa».

Dans un communiqué, la secte a déclaré: «Vérité suprême n'a absolument rien à voir avec cet incident». Toutefois, un homme à téléphone hier à la chaîne de télévision japonaise Nippon TV en déclarant que cette organisation était responsable de l'attaque. Cet attentat survient alors que des policiers équipés de masques à gaz exploreraient pour la neuvième journée consécutive, le complexe central de la secte, à Kamiku Isshiki, au pied du Fujiyama, à 100 km à l'ouest de Tokyo.

Takaji Kunimatsu s'était inquiété à plusieurs reprises de la montée de la criminalité au Japon, où une série d'incidents armés ont mis à mal l'image d'un pays relativement épargné à cet égard. En novembre, il avait dit que la multiplication des crimes avec armes à feu menaçait l'ordre public jusque dans ses fondements. Lors d'une réunion de responsables de police de l'ensemble de l'archipel, il avait estimé que les violences atteignaient un niveau «encore jamais vu».

RADIO-QUÉBEC : ÉVITONS LA CATASTROPHE

Le Conseil d'administration de Radio-Québec s'apprête à entériner des coupures massives qui entraîneront plus de 200 mises à pied sans même que la direction n'ait rencontré ses employés.

Pourquoi ne pas attendre les recommandations du «comité des sages» sur l'avenir de Radio-Québec annoncé par le premier ministre, avant de procéder aux coupures et aux mises à pied, avant d'élaborer une nouvelle programmation ou fermer des services ou des directions? À quelle consultation nous convie-t-on si tout est déjà décidé d'avance?

Nous demandons au C.A. de Radio-Québec d'arrêter ce scénario catastrophique. Nous demandons au premier ministre de veiller à ce que la redéfinition du mandat de la Société se fasse dans un climat qui soit suffisamment sain pour permettre à tous, et aux employés en premier lieu, de participer à cette redéfinition. Voilà pourquoi nous demandons de surseoir à l'application des mesures de compressions actuelles.

Syndicat général des employé(e)s de Radio-Québec

FNC
CSN

É D I T O R I A L

Une première

Lise Bissonnette

Elle est de théorie impeccable, la «politique du Québec à l'égard des communautés francophones et acadiennes du Canada», que Louise Beaudoin, ministre des Affaires intergouvernementales, rendait publique hier. Le défi, tout neuf pour un gouvernement du Québec, sera de lui donner vie.

Aussi invraisemblable que cela paraisse près d'un siècle et demi après la Confédération, jamais un gouvernement du Québec ne s'est donné la peine d'orienter et de définir ses relations avec les communautés francophones des autres provinces. À l'époque où le Québec se confondait avec le «Canada français», la chose n'apparaissait pas nécessaire. Les liens naturels étaient encore solides, notamment grâce aux activités des nombreuses associations pancanadiennes de langue française, dans tous les secteurs d'activités. Dès le tournant des années soixante, l'affirmation particulière du Québec a commencé à refroidir ces relations: la majorité québécoise avait tendance à regarder de haut les minorités des autres provinces et les gouvernements québécois successifs, tant fédéralistes que souverainistes, ne trouvaient désormais d'intérêt qu'à la francophonie mondiale et à ses prestigieuses institutions.

Le détachement a été tel que le gouvernement de M. Bourassa est allé, à quelques reprises, jusqu'à se désolidariser de causes chères aux «francophones hors Québec» — comme on les appelait jusqu'à tout récemment — et parfois même jusqu'à les combattre pour se ménager des alliés constitutionnels chez les premiers ministres des autres provinces. La réprobation générale l'a amené, sur le tard, à se montrer plus aimable et à écouter, tout au moins, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) qui lui demandait en 1993 de se donner une politique, et la définissant d'avance. Le gouvernement libéral passait alors le relais au Conseil de la langue française (CLF), qui a rendu son avis au nouveau gouvernement péquiste en décembre dernier. La politique de Mme Beaudoin est largement inspirée de cet avis.

Contrairement au Bloc québécois qui, en mai 1994, avait participé au débat en déposant une politique généreuse mais liée à l'accession du Québec à la souveraineté, la ministre publie des propositions réalisables dès maintenant, sans égard au statut du Québec dans ou hors de la fédération. Il s'agit de reconnaître enfin l'importance de la francophonie canadienne dans la politique extérieure du Québec — c'est une première — et d'entrer avec elle dans un rapport plus égalitaire, c'est-à-dire d'en finir avec le paternalisme de «l'aide» et d'instituer plutôt des «partenariats». Tout cela pourrait n'être que jeu sur les mots mais la ministre donne une série d'exemples de projets communs à bâtir dans le domaine de la culture, des communications, de l'éducation, et même des affaires, domaine de coopération assez nouveau. Elle promet des mécanismes de concertation qui devraient empêcher le vieux réflexe colonial québécois de revenir au galop. La FCFA, il est vrai, en demandait un peu plus en 1993: elle désirait que de nombreux programmes québécois de subventions — en éducation, culture, formation professionnelle, aide aux entreprises — soient accessibles aux francophones des autres provinces. La ministre ne va pas jusque-là mais incite les ministères québécois à intégrer la francophonie canadienne à divers projets, l'inforoute par exemple, ou la télématique scolaire.

Louise Beaudoin propose une bonne théorie des retrouvailles.

Là est le défi. À défaut de pouvoir soutenir cette politique ambitieuse par des crédits supplémentaires au maigre 1,6 million \$ que le Québec consacre annuellement à la francophonie canadienne, le développement repose sur la bonne volonté des ministères de tous ordres, invités à penser désormais «francophonie extérieure». Depuis des décennies, dans les sphères politiques comme dans la fonction publique québécoise, ce réflexe s'est envolé, et la conjoncture politique actuelle ne facilite pas les retrouvailles. Mais une politique qui ose enfin s'écrire, c'est au moins le début d'un engagement.

Petit rendement, gros bonis

Jean-Robert Sansfaçon

Le dernier rapport annuel de la Caisse de dépôt et placement déçoit terriblement. Depuis cinq ans, la Caisse de dépôt et placement, responsable de la gestion des 44 milliards \$ qui lui sont confiés par les régimes de retraite du secteur public, la Régie des rentes, l'Assurance-auto, la CSST et la Commission de la construction, ne génère plus qu'un rendement médiocre comparé aux autres institutions du genre au pays. Pour l'année qui vient de s'écouler, la Caisse s'est classée dans le dernier quart des institutions pour son rendement, le pire résultat en 15 ans. Sur une période de dix années, elle a perdu la place qu'elle occupait antérieurement dans le peloton des 50 % d'institutions canadiennes les plus performantes pour glisser sous le rendement médian dans cette industrie.

Pourtant, depuis la restructuration entreprise par les deux présidents (démissionnaires) nommés par Robert Bourassa, MM. Savard et Delorme, les frais d'administration de la Caisse ont rien de moins qu'explosé dans le but d'accroître l'efficacité et le rendement de l'institution. Qu'on en juge: de 54 cents par 1000 \$ d'actif à gérer qu'ils étaient en 1989, ces frais sont aujourd'hui de 1,03\$, une hausse de 90% en cinq ans. En valeur absolue, l'augmentation atteint même 126% et ce, malgré la longue récession et les difficultés financières chroniques du gouvernement du Québec, le propriétaire de la Caisse. Si la direction avait maintenu le même ratio qu'il y a cinq ans, alors que son rendement était bien supérieur à ce qu'il est devenu depuis, elle épargnerait chaque année 20 des 45 millions \$ qu'elle accapare aujourd'hui pour son administration. Une somme importante en ces temps de disette.

En 1994 seulement, malgré un rendement médiocre de -2,1%, la Caisse s'est crue autorisée de distribuer 725 000 \$ en bonis à ses employés dont les salaires et avantages divers sont pourtant parmi les plus intéressants dans la fonction publique.

Aurait-on oublié que la Caisse, même si elle brasse des grosses affaires, est d'abord une institution gouvernementale, au service des contribuables? Que là comme à Hydro ou à Loto-Québec, les actifs imposables ne résultent pas d'abord du travail de dirigeants-entrepreneurs, mais de la contribution hebdomadaire obligatoire des travailleurs? L'argent entre automatiquement, sans efforts de vente ni conquête de nouveaux clients. Ce qui est demandé aux hauts fonctionnaires, selon leur compétence, c'est de bien gérer ces épargnes. Rien de moins, mais rien de plus.

Quand on a la chance d'être nommé par des politiciens à la tête des institutions les plus prestigieuses et les plus rentables au pays, encore faut-il être en mesure d'assumer cette fonction au meilleur profit du public, avec efficacité et frugalité.

Malheureusement, depuis quelques années, la Caisse semble avoir perdu de vue cette mission. Une erreur que les prochains dirigeants, bientôt nommés par Québec, devront s'empresser de corriger. Car, à moins d'un redressement sérieux et urgent, la Caisse pourrait bientôt passer par le même sombre couloir d'où sa sœur, Hydro-Québec, n'est pas encore ressortie. Les contribuables québécois sont les premiers à reconnaître le travail bien fait, lorsque tel est le cas. Mais ils sont aussi capables d'un esprit critique très pointu lorsque l'impression leur vient que quelque part au ciel, quelqu'un se paie leur tête.

L E T T R E S

Beau, Le Soleil nouveau

Le Soleil nouveau s'est levé mardi sur Québec. L'équipe du Devoir attendait l'événement avec curiosité, avides que nous étions de voir comment nos collègues de la capitale allaient relever le défi.

Avec sympathie aussi car il y a un peu plus de deux ans, nous avions vécu la même aventure en proposant à nos lecteurs un Devoir nouveau.

Nous ne savions que trop quels efforts il faut mettre pour réussir une telle entreprise qui à bien des égards est aussi hardie que le lancement d'un nouveau quotidien.

À nos collègues et amis de Québec, tout particulièrement à Gilbert Lacasse, Gilbert Lavoie, André Forgues et Lucie Lacava, nous disons bravo.

Pari tenu. Vous nous avez fait un bien beau Soleil.

Bernard Descôteaux

Silence des féministes

Dans les sociétés occidentales de tradition libérale, les intégristes islamiques parviennent habilement à profiter des règles inhérentes à la démocratie même. Avec adresse, ils se prévalent des prérogatives reconnues à tout citoyen pour imposer leur vision morbide et rétrécie du monde. Bref, ils savent maquiller leurs pulsions malades en sentiments religieux, avec le succès que l'on connaît, puisque déjà des voix culpabilisantes s'élèvent à la défense du port du voile comme étant l'expression de la «liberté religieuse» et du «droit à la différence». Plus, n'aurait-on pas entendu parler du voile comme d'un élément protecteur contre le harcèlement sexuel masculin? Ces arguments fallacieux sont une insulte à la mémoire de ces femmes algériennes qui ont été violées et décapitées pour avoir simplement refusé d'être enroulées. Et que l'on cesse aussi d'assimiler le port du voile à

celui de la croix ou de la kipa: les catholiques et les juifs, eux, n'érogent pas leurs coreligionnaires pour refus de porter les signes de leur religion. Non, on ne transige pas avec la barbarie. Le hijab — instrument de prosélytisme et de ségrégation — est taché de sang. C'est l'emblème hideux d'une pensée totalitaire et terroriste. Malheureusement, le délire intégriste est une des données cruciales de notre temps. Il faudrait que, à l'aune des priorités, les commissaires politico-féministes délaissent un peu la féminisation des titres pour se faire entendre, avant que les tribunaux islamiques ne réussissent subrepticement à officialiser la prééminence de la «charria» sur les lois du pays. Qu'elles se solidarisent avec leurs sœurs du Maghreb qui sont quotidiennement soumises à la vindicte extrémiste. Mesdames les féministes, vous qui avez des associations, des tribunes, de la «visibilité», réagissez!

Louis Armandier
Fabreville, 24 mars 1995

Le talon d'Achille du Canada

Quand on consacre une part importante de son temps à réfléchir et à lire sur un sujet précis, en s'alimentant à même les travaux de ses collègues et en laissant une place au doute méthodique, il arrive que l'on soit littéralement renversé par la découverte d'une nouvelle façon de considérer le problème qui nous préoccupe. À l'heure des grandes manœuvres au Québec, quant à la suite que le gouvernement donnera à la démarche mise en branle par le dépôt à l'Assemblée nationale d'un avant-projet de loi sur la souveraineté, la même question lancinante me revient sans cesse: et si, dans l'impasse constitutionnelle qui sévit depuis 1981-1982, le Québec avait tout fait de travers?

En fin de semaine dernière, Marcel Adam et Hubert Bauch signaient dans leurs quotidiens respectifs (*La Presse* et *The Gazette*) des articles qui m'ont fait sursauter. M. Adam a recouru à des arguments relevant de l'histoire et de la philosophie morale pour mettre en doute la comparaison entre la situation québécoise actuelle et celle des colonies américaines du XVIIIe siècle. À ses yeux, notre déclaration d'indépendance paillerait devant le document richement motivé que rédigea Thomas Jefferson. Quant à M. Bauch, il n'en sent rien d'autre que le parfum de la fierté ethnique dans la mouvance souverainiste contemporaine au Québec. Si nous n'avions pas tout fait de travers, même des quotidiens aussi farouchement et inconditionnellement fédéralistes que *La Presse* et *The Gazette* n'oseraient pas publier des choses semblables. On me permettra, je l'espère, une courte digression. Ces deux quotidiens sont «unitaristes» plutôt que fédéralistes. Leur politique éditoriale favorise «l'unité nationale» du Canada. Quand Michael Goldbloom écrit que *The Gazette* sera toujours un quotidien fédéraliste, il faut comprendre que le journal serait en faveur de l'unité du Canada même s'il n'y avait plus de fédéralisme. Revenons à l'essentiel: pourquoi a-t-on tout fait de travers?

Le rapatriement de la Constitution a été effectué en 1981-1982 de façon immorale et illégale. Le gouvernement britannique a donné son accord au rapatriement par le Canada de la formule d'amendement de sa propre Constitution, avant même que la Cour suprême du Canada ne se prononce explici-



GUY LAFOREST

tement sur la question du droit de veto du Québec. La reine a erré, gravement, le 17 avril 1982, en apposant sa signature à une réforme aussi fondamentale avant que tous les recours judiciaires n'aient été épuisés. Si le gouvernement britannique avait respecté le cours normal des événements, le gouvernement du Québec aurait pu plaider, devant Londres, que les juges de la Cour suprême du Canada, dans le renvoi sur le droit de veto, ont complètement ignoré une clause (l'art. 94 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867), dont l'interprétation logique met le Québec totalement à l'abri d'une opération semblable à celle de 1982 et effectuée sans son consentement. Henri Brun et Sam La Selva, qui m'ont éclairé sur cette affaire, en lieront leurs propres conclusions. Voici les miennes: le Canada de 1982 a été édifié sur une fraude judiciaire et un scandale politique. Nul besoin de communier à l'autel de la fierté ethnique pour raisonner ainsi.

A ceux qui croient que le Québec ne peut opposer que des arguments faibles et aléatoires à la légalité canadienne de 1982, mon collègue James Tully, du département de philosophie de l'Université McGill, vient de servir une leçon salutaire. Le professeur Tully est un expert mondial reconnu dans le domaine de la pensée anglaise des XVIIe et XVIIIe siècles. Ses travaux, et notamment ceux qu'il a consacrés à la philosophie de John Locke — un des fondateurs du libéralisme moderne — portent toujours la marque de la plus vaste érudition. Dans la vie publique canado-québécoise, il est surtout connu pour le soutien qu'il a apporté à la cause du droit des peuples autochtones à l'autonomie gouvernementale. Dans une conférence prononcée à l'Université Dalhousie le 23 mars dernier, il vient d'écrire que le Canada, depuis 1982, est en train d'imposer une forme d'imperialisme constitutionnel qui force les

Québécois à suivre, à regret, les traces des sécessionnistes américains de 1776. J'invite les lecteurs à s'arrêter pour réfléchir à la symbolique, grave et pesante, qui se profile derrière ces mots. Le professeur Tully croit que l'absence de consentement du Québec en 1982, l'assujettissement de notre tradition civiliste à une charte plus unitaire que fédérale, les modalités de l'échec de Meech et la proclamation de la fin des pourparlers constitutionnels, que tout cela procure au Québec un fondement juridique — et non seulement moral — pour faire sécession du Canada.

Nous nous retrouvons donc, en somme, dans un régime fondé sur l'imperialisme constitutionnel et la honte morale, sans négliger la fraude judiciaire et le scandale politique de 1981-1982. Je note avec intérêt que l'ex-ministre libéral Claude Forget pense à peu près la même chose que moi. Il le dit avec plus de pudeur, mais il le dit quand même. On s'échine au Québec à attaquer ce régime par le haut, à lancer des assauts périlleux contre les tourelles, en prévenant l'adversaire de l'heure exacte à laquelle on installera nos échelles, alors que le point faible de toute l'affaire se trouve en bas, au niveau des fondations.

S'il s'est vraiment passé quelque chose de terrible au Québec en 1981-1982, pourquoi notre gouvernement d'aujourd'hui s'est-il effondré de façon aussi lamentable? Je n'insisterai aujourd'hui que sur un seul élément de la réponse. Des travaux récents de Gary Caldwell et de Jacques Dufresne m'amènent à penser que les dirigeants du Parti québécois ont volontairement refusé d'employer, contre la réforme de 1982, l'argument le plus fort dont ils disposaient; ils auraient dû jouer la carte de la continuité à l'intérieur de la culture politique et du droit public dans la tradition britannique. Ils ne l'ont pas fait, parce que pour un certain courant dans ce parti, dominant à l'époque, les institutions britanniques sont celles du conquérant. Elles ne sont pas les nôtres. On a préféré, la mort dans l'âme, l'inaction face à la réforme de 1982, plutôt qu'une stratégie de revendication basée sur l'authenticité québécoise des institutions britanniques. C'est terrible, mais je crois que c'est comme ça que les choses se sont passées. Il faudra, dans les prochains semaines, en examiner les conséquences pour notre avenir.

À P R O P O S

...de consommation énergétique

En 1993, la consommation par millier de dollars de production est restée stable, tandis que la consommation par habitant augmentait d'un peu plus de 1%. Au cours des 10 dernières années, le Québec a connu une amélioration des conditions dans lesquelles l'énergie est utilisée: de 1983 à 1993, la consommation d'énergie par mil-

lier de dollars de production est passée de 0,31 TEP à 0,27 TEP, ce qui représente une réduction de 13% du contenu énergétique par unité de production en valeur. *L'énergie au Québec*, ministère des Ressources naturelles, gouvernement du Québec, février 1995.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Déclaration
de la
CSN

Nous, Québécoises et Québécois, constituant à titre égal à tous égards le peuple du Québec et agissant par nos représentants démocratiquement élus à l'Assemblée nationale, affirmons et décidons ce qui suit...

■ Que nous formons de fait une nation et que cette nation peut de droit se proclamer souveraine et exercer dès lors tous les droits et pouvoirs inhérents à la souveraineté.

■ Que cette nation qui s'est constituée à travers quatre siècles d'existence, qui s'est enracinée en sol québécois, qui s'est constamment enrichie par l'apport de nouveaux arrivants de toutes provenances peut ainsi se réclamer notamment des réalités suivantes: sa longue durée dans l'histoire; ses efforts continus depuis plus de deux siècles pour se libérer d'abord de la domination coloniale, ensuite de l'autorité centralisatrice fédérale; sa volonté constante mais toujours refoulée d'obtenir les pouvoirs indispensables à la promotion de ses intérêts vitaux; enfin le fait d'une langue commune, qui est aussi la langue officielle, le fait d'un immense territoire déjà fixé juridiquement et intangible, le fait démographique d'une population amplement suffisante, et le fait de structures législatives, judiciaires et exécutives déjà en place, elles-mêmes obtenues grâce à des luttes de caractère souverainiste.

■ Que notre histoire manifeste, à l'évidence, une intention obstinée de nous gouverner nous-mêmes, qui n'a jamais connu d'autres limites que celles imposées soit par la force, soit par la contrainte politique d'institutions contrôlées par d'autres.

■ Que l'actuelle Constitution du Canada, succédant à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, a été adoptée sans l'accord du Québec et contre le gré de son gouvernement et de son Assemblée nationale.

■ Que toutes nos tentatives de compromis constitutionnels se sont invariablement heurtées à l'intransigeance de la fédération.

■ Que, dans un univers aujourd'hui radicalement transformé, mais dans une situation constitutionnelle et politique qui au contraire ne change pas, nous sommes convaincus qu'il faut, avant qu'il ne soit trop tard, inverser la dynamique historique qui nous menace et fonder notre indispensable pouvoir sur l'assise d'une souveraineté politique pleine et entière.

Dans cette intention, il convient d'exprimer l'esprit qui nous anime et les valeurs qui nous rassemblent.

Nous, Québécoises et Québécois, proclamons notre foi dans la démocratie, la liberté, la justice sociale, la tolérance, l'égalité, l'État de droit, la coopération internationale et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Nous voulons que le Québec souverain soit une terre de solidarité: solidarité entre les personnes, entre les groupes, entre les communautés et avec les nations autochtones; solidarités sociales, économiques et culturelles, dans le respect des diversités; solidarité avec les générations futures par le respect de l'environnement; enfin solidarité avec la communauté internationale.

En conséquence de ce qui précède, nous, par nos représentants légalement habilités à le faire, décidons l'adoption de la présente loi.

L'ÉQUIPE DU
DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur (encadré), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Louis Lapière (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yaka-buski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Precourt (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme); Martin Duclos et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette (titres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Benoît Mungier, Gilles Paré (responsable), Robert Dutilleul, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Jocelyne Turcotte; à l'information internationale: Claude Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapleau (carteuriste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Marie-Claude Petit (commissaire), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Lucie), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ: Gilles Paré (responsable), Manon Scott, Serge Laplante (Lucie), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PROMOTION DES ABONNEMENTS: LA PRODUCTION: Jean Lemay (directeur adjoint, production et informatique), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Michèle Malenfant, Christiane Vaillant, Christian Vien, Olivier Zaida. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

Haïti

Un pays et un pouvoir
à la dériveLe président Aristide ne sait pas quoi faire devant
la menace de l'insécurité et le coût élevé de la vie

GABRIEL CHARLES ANTOINE

Étudiant au département de sociologie de l'UQAM, l'auteur est
président-directeur général de la revue Le Roseau publiée au
sein de la communauté haïtienne de Montréal.

Le président Jean-Bertrand Aristide.

PHOTO ARCHIVES

Le président Aristide est au bout du tunnel et ne sait pas quoi faire devant la menace de l'insécurité et le coût élevé de la vie. Le président, qui se faisait renverser par les militaires putschistes «sans man-man» fraph, «zenglendo» se trouve présentement en difficulté de gouverner et contrôler le pays face au cynisme, aux malfaiteurs, voleurs et pilliers fraphistes, zenglendouistes, qui ne sont pas encore désarmés.

Dès son retour après un mois, a établi un décret pour éliminer tous les chefs de section rurale et réduire les effectifs de l'armée réactionnaire macoute rétrograde d'Haïti qui étaient fixés à plus de 6000 hommes et passaient à 1500 hommes.

En effet, cette armée avait consommé plus de 40% du budget national, argent qui aurait pu servir à l'éducation et la santé, deux choses prioritaires dans tous les pays du monde.

Il parlait de réconciliation et de justice. Mais jusqu'ici, peut-on rester dans l'illusion?

Puisqu'au moment où l'on se parle, il n'y a pas une personne qui a été traduite en justice pour les crimes commis.

Pourtant, un grand nombre de ceux-là faisaient la pluie et le beau temps sous le règne des putschistes et le font encore mais non pas au grand jour toutefois.

Actuellement, le pays se retrouve avec des bandits armés, provocateurs, voleurs, pilliers qui circulent tous les soirs et même parfois à longueur de journée.

D'ailleurs, on en a pour preuve la fusillade qui a eu lieu à Savane Desolé non loin de Gonaïves et de l'Estère et qui a fait une quinzaine de morts.

On se questionne à savoir si les militaires des forces multinationales ne cautionnent pas toutes ces actions malhonnêtes qui ont eu lieu pour déstabiliser le gouvernement Aristide et le pays.

Le peuple haïtien est vigilant jusqu'à présent et est prêt à veiller et à monter aux barricades contre les macoutes, les forces antichangements et antidémocratiques.

Mais le peuple se demande s'il existe une volonté réelle de la part du gouvernement pour parvenir à maintenir l'ordre, le calme et la tranquillité.

Aujourd'hui, le peuple haïtien est à bout de souffle et même le président en est conscient.

Mais Aristide gouverne-t-il présentement ou perd-il le contrôle du pouvoir?

Malgré sa bonne foi, sa détermination, son courage et sa bonne volonté de sortir le pays de son état désastreux, Aristide n'a malheureusement pas l'appui des forces «fé noua» qui refusent de lui accorder sa chance.

Malgré la présence des forces multinationales dans le pays, les forces «fé noua» continuent d'agir. Peut-on croire, alors, qu'il existe une volonté réelle et manifeste de la part de la communauté internationale d'aider Haïti?

Le peuple
haïtien est à
bout de souffle
et même le
président
en est
conscient.

Pierre Vadeboncoeur

PHOTO JEAN-LAURENT RATEL

Le «oui si»

PIERRE VADEBONCOEUR

Essayiste

Beaucoup d'adequistes seraient bien surpris un certain lendemain de la veille. On leur avait répété de voter oui seulement si... On les avait en réalité

conduits à voter non. Alors, supposons une victoire du non, ils se demanderaient bien quel rôle ils auraient en fait joué. Ces souverainistes se retrouveraient en effet les deux pieds dans la politique fédéraliste.

«Qu'est-ce qui s'est passé?» se demanderaient-ils. Pas grand-chose. L'ADQ avait mis des si, un nombre savamment dosé de si. La politique adéquate était très ingénieuse. Cette politique du «oui si» équivalait à la plus astucieuse politique du non.

Les partisans de l'ADQ seraient surpris en effet. Tout ce monde se retrouverait dans le giron de la politique libérale. Car le Canada pèse plus lourd que Mario Dumont.

Il est facile d'expliquer ce qui est en train de se passer actuellement dans cette histoire. L'ADQ, sans le vouloir, joue clairement le rôle d'une extension particulièrement efficace du Parti libéral. De quelle manière?

En travaillant directement sur les nationalistes et souverainistes hésitants, c'est-à-dire sur l'élément qui peut emporter la décision. Qu'est-ce que l'ADQ conseille à ces hésitants? Ce parti leur conseille d'hésiter...

Le PLQ ne peut pas aisément amener des souverainistes à voter contre la souveraineté. L'ADQ le peut fort bien au contraire, possédant le pouvoir d'agir précisément sur la marge. C'est comme un instrument conçu pour aller dans les coins. De toutes les actions fédéralistes, celle de l'ADQ est de loin la plus précieuse. Elle l'est extrêmement. On n'a jamais rien inventé de mieux.

Une question de souveraineté démocratique

1- Ce qu'il ne faut pas faire

PAUL BERNARD

Professeur de sociologie
Université de Montréal

Le changement de la date du prochain référendum n'est ni la clé d'une victoire de l'option souverainiste, ni, surtout, l'occasion d'un réel progrès du débat démocratique sur un projet de société qui ferait consensus.

Un changement fondamental, et non pas simplement formel, de la formulation de la question pourrait, en revanche, nous propulser vers un tel consensus: il s'agit, pour les souverainistes, de proposer que le gouvernement du Québec devienne entièrement souverain, mais seulement dans certains domaines (correspondant à peu près aux champs de compétence réclamés dans le Rapport Allaire, comme je le préciserai demain).

Le peuple donnerait mandat à ce gouvernement, si la proposition était adoptée, pour qu'il exerce seul le pouvoir et recueille en exclusivité les impôts et cotisations en regard de ces champs de compétence spécifiques. C'est la définition même de la souveraineté que met de l'avant le Parti québécois, mais en restreignant son aire d'application.

Ce n'est pas le rêve indépendantiste, certes, mais c'est gagnable, aussi bien auprès de l'opinion publique québécoise qu'auprès du reste du Canada. Et surtout, c'est l'occasion de nous donner un espace pour déployer un projet de société inédit en Amérique du Nord.

Changer de date?

Tous ceux qui ne sont pas satisfaits du statu quo constitutionnel, qu'ils soient souverainistes ou non, craignent un référendum où la réponse serait à nouveau négative: la défaite de la question référendaire en 1980 a été suivie non seulement du rapatriement unilatéral de la Constitution, mais aussi d'une intransigeance nouvelle et croissante de l'opinion publique canadienne-anglaise à l'égard du Québec.

Je tiendrais rigueur aux leaders souverainistes de nous camper dans une position rigide qui pourrait mettre à nouveau le Qué-

bec en position de faiblesse. Mais changer de date sans changer de question, c'est jouer à la roulette. La manœuvre apparaîtra vraisemblablement comme une grossière manipulation de l'opinion. Mais surtout, qu'espère-t-on tirer du recul de l'échéance jusqu'en 1996, voire jusqu'en 1998 ou 1999?

De nouvelles idées? Nous sommes engagés dans ce débat depuis plus de 30 ans, je ne vois pas ce que nous pourrions trouver de vraiment neuf. Une meilleure compréhension des enjeux par les citoyens?

La présente consultation au moyen de commissions régionales et la campagne référendaire elle-même y suffiront. Rien ne garantit, d'ailleurs, qu'une consultation prolongée conduira à un plus large appui au projet souverainiste. L'espoir qu'un incident désagréable au Canada anglais vienne accélérer à nouveau le pouls du corps électoral québécois?

Possible, mais bien aléatoire. Un tel incident se produira-t-il? Comment et surtout, est-ce là une rampe de lancement opportune pour un navire souverainiste qui devra faire face à bien des tempêtes par la suite?

Le charisme de Lucien Bouchard, si réel soit-il, ne suffira pas non plus à la tâche. René Lévesque s'y est brisé les dents, et seul un finaud comme Robert Bourassa a pu créer l'illusion pendant un moment.

L'impopularité des mesures de réduction du déficit fédéral pourrait-elle emporter la conviction? La population semble plutôt se résigner à ce que les largesses fédérales soient choses du passé.

Les souverainistes pourraient-ils attendre quelque secours d'une amélioration de la conjoncture économique et fiscale? Très douteux.

Et d'ailleurs, l'emploi est en crise et on ne voit poindre aucune solution à l'horizon, du moins dans l'état de désarroi dans lequel se trouvent nos politiques de main-d'œuvre et d'éducation. Reporter le référendum jusqu'après l'assainissement de la situation, c'est prolonger notre abaissement au marasme économique aussi bien que politique.

Je partage le souci de définir un projet de société, mais j'hésite fort à laisser passer l'occasion de débat que nous offre la

conjoncture politique actuelle. La logique voudrait que nous passions du débat social aux questions politiques, mais en pratique, nos institutions ne posent de questions que sous une forme politique, et c'est là-dessus qu'il faut greffer le débat social.

Changer la forme de la question?

S'il ne sert à rien de repousser l'échéance, la solution consiste-t-elle à peaufiner la formulation de la question? Il faut en tout cas exclure d'emblée toute question offrant trois options.

On sait depuis Condorcet (1743-1794) que les choix collectifs ainsi formulés entraînent des paradoxes insurmontables et malmenent la volonté démocratique.

La raison en est que l'électeur doit, dans ces circonstances, répondre par un seul choix à deux questions distinctes: d'une part, quelle option préfère-t-il? et d'autre part, quelle option lui répugne le plus (au cas où son option préférée ne triompherait pas)? Le problème est insoluble, même au prix d'un second tour de scrutin (d'ailleurs étranger à nos traditions politiques et non prévu dans notre loi référendaire).

Une bonne question nous met également sur la voie du désastre: même si chaque citoyen répond de façon cohérente à ces deux questions, l'agrégation de ces volontés individuelles risque de conduire à des résultats paradoxaux, voire absurdes.

Ainsi en irait-il de la formulation proposée par Denis Monière (*Le Devoir*, 24 et 25 février 1995): «Voulez-vous appartenir à un peuple distinct ayant la maîtrise complète du pouvoir politique sur le territoire du Québec?» ou «Voulez-vous que le Québec reste une province au sein de la fédération canadienne?» Supposons que peu de gens retiendront l'aberrante combinaison oui/oui.

Les souverainistes choisiront évidemment la combinaison oui/non, et les tenants du statu quo la combinaison non/oui. Mais une pluralité de voix pourrait bien se porter sur la combinaison non/non. On imagine d'ici les débats post-référendaires sur la signification que revêtait cette double négation: sottise, ou plutôt volonté de renouveler le fédéralisme?

L'affrontement de deux options en une

seule question ne garantit en rien, toutefois, un déblocage de l'impasse.

Un choix «dur» entre la souveraineté et la Loi constitutionnelle canadienne de 1982 pourrait bien contribuer à pétrifier le statu quo: selon le sondage Crop-Environics de février 1995, 51% des électeurs préfèrent, à tout prendre, le statu quo à la souveraineté, 39% font le choix inverse et 10% ne se prononcent pas. Jeu de roulette encore ici, mais combien plus dangereux que le jeu des dates!

D'autres veulent proposer aux Québécois une liste de magasinage: ceux-ci devraient répondre à une ou deux douzaines de questions sur les pouvoirs qu'ils veulent confier à l'État québécois.

Cette avenue hyperdémocratique ne convient pas non plus. On ne décide pas à la pièce des pouvoirs dont devrait disposer un État; il y va de la cohérence de l'action de celui-ci et du sens même du projet de société que l'on envisage.

Il faut une réflexion en profondeur sur ces questions par des agents politiques, qui proposent ensuite aux électeurs une formule globale dont ceux-ci disposent en un vote unique.

D'autres enfin se rattachent à des étiquettes qui demeurent pour le moment assez confuses: confédération véritable, union à l'europpéenne.

C'est dans cette voie qu'il faut aller, car elle seule ouvre la perspective d'un large consensus. Mais il faudra bien arriver à dire ce qu'on exige exactement du Canada anglais, comment on entend repartager les champs de compétence, quelles institutions exerceront ces pouvoirs.

Je fais, à cet égard, le pari que toute formule comportant une modification de la nature des institutions actuelles, et en particulier la création d'un nouveau palier gouvernemental dans le reste du Canada, se heurtera à des résistances indépassables de la part de celui-ci.

Il vaut mieux, dans les circonstances, que le peuple québécois affirme pour son propre compte les pouvoirs dont il veut confier l'exercice exclusif au gouvernement québécois, sans changer en principe la nature de celui-ci.

Demain: «Ce qu'il faut faire».

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

OTTAWA «Je n'ai pas de réponses»

SUITE DE LA PAGE 1

des troupes en Somalie, en Bosnie et, dernièrement, en Haïti. Achetés en 1992 pour remplacer autant de Boeing 707 destinés à la ferraille, cette mise au rancart des vieux Boeing n'a toutefois débuté que l'an dernier, avec l'élimination de deux appareils. Un troisième Boeing devrait être cloué au sol à la fin du mois et les deux autres, durant l'été 1996. Les Airbus devront au préalable être reconfigurés pour leur offrir une vocation cargo, une opération que vient d'autoriser le Conseil du trésor et qui nécessitera une mise de fonds de 81 millions \$.

«Nous sommes en période de transition entre les Boeing et les Airbus. Nous avons présentement huit appareils en fonction, mais l'escadron n'en a besoin que de cinq. Pourquoi recourir à l'entreprenne privée? Je n'ai pas la réponse», a précisé le lieutenant-commandeur Philip Anido, du département des affaires publiques du Groupe de transport aérien. «Pour des questions de disponibilité et de continuité du service, je suppose», a ajouté Jacques Fautoux, lieutenant de marine, du quartier général de la Défense à Ottawa.

Son collègue, le caporal Arsenault, précise «qu'en raison de ses engagements considérables, la flotte d'Airbus ne peut pas fournir un service de transport régulier à l'appui des voyages d'affaires. Une analyse approfondie a révélé que le nolissement d'avions canadiens est le moyen le plus économique de répondre à ce besoin».

Ces Airbus n'en finissent plus de susciter la controverse. Pièces maîtresses du sauvetage financier de Canadien International, leur achat par Ottawa en août

1992, à 50 millions \$ l'unité, a servi de bouée de sauvetage à Canadien, qui a pu poursuivre ses discussions avec American Airlines. Le ministre de la Défense de l'époque, Marcel Masse, avait pourtant écarté cette acquisition quelque mois plus tôt, se soumettant ainsi aux scrupules formulés par certains membres du cabinet Mulroney qui trouvaient indécent que des fonds publics soient mis à contribution pour permettre à une compagnie canadienne de s'associer à une entreprise américaine. Mais c'était minimiser le poids politique de Don Mazankowski, alors ministre des Finances et homme fort de Brian Mulroney dans l'Ouest canadien. L'intervention de M. Mazankowski a conduit à un dénouement du dossier favorable à Canadien, au nom de la Défense nationale.

Les déboires de Lavalin

Ce sont ces mêmes Airbus qui ont accéléré le déclin de la firme d'ingénierie Lavalin au début des années 1990. Se lançant, pour des raisons inexplicables, dans l'achat-revente de gros porteurs, Lavalin s'était engagée auprès de PWA (Canadien International), en vertu d'un contrat ferme de 800 millions \$, à acheter 10 des 12 Airbus dont la compagnie d'aviation n'avait plus besoin après avoir pris le contrôle du transporteur en vols notifiés Wardair. En février 1991, Lavalin, embourbée financièrement, n'a pu faire autrement que de résilier son contrat et verser 50 millions \$ à PWA en guise de compensation pour son désistement.

Finalement, ce sont ces mêmes Airbus qui se retrouvent aujourd'hui mêlés à la controverse entourant cette

enquête menée en Europe sur des commissions soi-disant douteuses et prétendument versées par le consortium aéronautique Airbus sur des contrats conclus au Canada. Une dépêche de l'AFP publiée le 19 mars dernier faisait ressortir que le manufacturier avait, en 1985, conclu un contrat de service avec International Aircraft Leasing (IAL), une société du Liechtenstein. Airbus a démenti tout contrat avec IAL. L'AFP a ajouté, toutefois, que cette société, qui ne serait qu'une boîte à lettres, aurait eu pour mandat d'explorer, au nom d'Airbus, le marché canadien des avions moyens porteurs, contre une rémunération de 46 million \$ US.

Selon les informations rapportées par l'AFP, IAL serait intervenue dans une commande de 1,8 milliard \$ passée par Air Canada en 1988 et portant sur l'achat ferme de 34 Airbus et de 20 sous option, en contrepartie de commissions versées totalisant 20 millions \$ US. L'année précédente, cette société aurait joué un rôle dans l'achat, par Wardair, de 12 Airbus.

La station anglaise de Radio-Canada a repris la nouvelle cette semaine. L'émission The Fifth Estate, diffusée mardi, parle plutôt de commissions de 11 millions \$ US et fait ressortir que le propriétaire d'IAL était l'entrepreneur germano-canadien Karlheinz Schneider, d'Alberta, qui comptait parmi ses amis le président du conseil de surveillance d'Airbus et l'ancien premier ministre Brian Mulroney. Selon The Fifth Estate, M. Schneider s'était adjoint les services du lobbyiste conservateur Frank Moores. M. Moores avait été placé par Brian Mulroney au conseil d'administration d'Air Canada au début de 1985, au lendemain de l'arrivée au

pouvoir des conservateurs, pour ensuite démissionner de son poste d'administrateur du transporteur l'année suivante.

Air Canada étant alors engagé dans un processus de modernisation de sa flotte, la société de la Couronne aurait arrêté son choix sur Airbus en 1987, au terme d'un rigoureux processus de sélection. Mais l'annonce finale a été retardée par Ottawa qui, ne disposant pas des capitaux requis, a exigé qu'Air Canada complète la première tranche de sa privatisation en deux volets avant de passer la commande.

Cette première étape a été complétée à l'automne 1988, non sans difficultés, le prospectus accompagnant le premier appel public à l'épargne d'Air Canada se heurtant au blocage de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO). Selon les renseignements publiés alors dans les médias financiers, l'organisme de réglementation s'accrochait sur l'évaluation de certains éléments d'actif inscrits au prospectus. La CVMO a toutefois été invitée à mettre un terme à son opposition et à fermer les yeux sur les faibles soulèvements, cédant ainsi aux «pressions politiques et temporelles», pour reprendre l'expression de la secrétaire de la CVMO à l'époque, Julie-Luce Farrell.

Le prospectus définitif d'Air Canada a reçu son visa en octobre 1988. Au même moment, IAL obtenait, d'après The Fifth Estate, une première commission de 5 millions \$ US. Les sommes étaient déposées dans des comptes bancaires suisses, dont l'un était ouvert au nom de Frank Moores et l'autre pour un «politicien canadien», sous le nom de code de «Devon».

TRANSPORT

SUITE DE LA PAGE 1

deurs régionaux à participer, d'une part, à l'établissement de ce plan de transport — le troisième lancé par le gouvernement depuis dix ans — qui doit être adopté l'an prochain et, d'autre part, à régler l'épineuse question du transport des coûts. «Cela peut amener une contribution plus importante que maintenant des villes de banlieue. Je pense que la population du centre de l'île de Montréal ne peut pas augmenter sa contribution foncière au transport en commun. C'est vraiment saturé», a déclaré le ministre Léonard, qui souhaite rétablir l'équité entre les citoyens de l'île et les banlieusards.

Il souligne d'ailleurs «que sur le territoire de la CUM, la population paie 44 % des coûts de fonctionnement des équipements de transport en commun alors que cette proportion est beaucoup moins élevée ailleurs». En outre, le ministère des Transports évalue à 100 millions \$ la partie du déficit d'exploitation de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) liée à des non-résidents de l'île de Montréal.

Pour gérer les dossiers d'intérêt commun, qui vont donc au-delà des responsabilités des sociétés de transport et des conseils intermunicipaux de transport en commun, Jacques Léonard propose une réforme. Cette dernière comporte la mise sur pied d'un organisme régional des transports qui gèrera une enveloppe annuelle d'environ 150 millions \$. Le financement de l'organisme qui remplacera l'actuel Conseil métropolitain du transport en commun (CMTC), et dont la composition privilégiée par le ministre consisterait en la nomination gouvernementale de trois commissaires, proviendrait entre autres des contributions foncières des villes de banlieue. Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, n'a pas tardé à réagir.

«Il y a un vieux principe qui dit que celui qui paie est celui qui décide. Dans ce sens-là, si l'on se dirige vers une participation accrue du gouvernement, il est normal que le gouvernement améliore sa représentativité. Si les municipalités de la banlieue étaient appelées à contribuer davantage, le même principe s'appliquerait aussi. Si la facture est partagée entre les municipalités et le gouvernement, le monde municipal va exiger d'avoir voix au chapitre», a soutenu M. Vaillancourt.

Son vis-à-vis Montréalais démontre davantage d'enthousiasme. «Je suis très satisfait de l'ensemble de la présentation du ministre. Premièrement, de sa vision, des enjeux pour Montréal, de sa volonté de consolider le tissu urbain, le cœur de Montréal. (...) Maintenant, il s'agit de voir si on a les moyens de se payer tout ce qu'on veut», a commenté Pierre Bourque.

D'autres sources de revenus que l'impôt foncier pourraient être considérées, soit l'imposition d'une taxe sur les places de stationnement non résidentiel, une taxe sur l'essence et l'utilisation des droits d'immatriculation, qui sont déjà plus élevés dans les régions desservies par un réseau de transport en commun.

Chose certaine, le président de la STCUM et maire de Montréal-Nord, Yves Ryan, voit d'un bon œil les intentions du ministre des Transports. «Je suis plein d'espoir pour la STCUM et les villes de l'île de Montréal quant au partage des responsabilités fiscales», a dit M. Ryan.

Entre-temps, des projets majeurs seront étudiés. Ainsi, le ministre Léonard a annoncé l'octroi de 2,7 millions \$ pour réaliser des «analyses finales nécessaires à la prise de décisions» dans le prolongement du métro à Laval (700 000 \$), les trains de banlieue (1,9 million \$) et le choix d'un mode de transport sur l'estacade du pont Champlain (100 000 \$). D'autres projets feront l'objet d'analyses, dont le projet de train Montréal-Repentigny, l'amélioration du lien routier dans l'axe de l'autoroute 25, entre l'autoroute 40 et la rivière des Prairies, le prolongement de l'autoroute Ville-Marie jusqu'à l'autoroute 25 et le lien, par aéroglisseur, entre la banlieue nord-est de l'île et le centre-ville de Montréal. Le ministère des Transports passera à l'action, entre autres dans le réaménagement du carrefour au terminus de la station de métro Longueuil et du terminus Angrignon, le prolongement des voies réservées aux autobus sur le boulevard Pie-IX et sur le boulevard des Laurentides, ainsi que l'implantation d'une voie semblable sur le pont Lachapelle et à son approche.

De l'avoir des déposants de la Caisse de dépôt

Dans un sous-titre de la page A 8 de notre édition d'hier concernant les résultats de 1994 de la Caisse de dépôt et placement du Québec, on pouvait lire: «L'avoir des déposants de la Caisse a chuté de 47,1 milliards \$». Il aurait bien entendu fallu lire: «L'avoir des déposants de la Caisse a chuté de 47,1 milliards en 1993 à 44,8 milliards l'an dernier», comme on pouvait le lire dans le texte. Nos excuses.

PAPE Le devoir de conscience l'emporte toujours sur les lois

SUITE DE LA PAGE 1

lutions génétiques ne sont pas loin de ce «totalitarisme», fruit d'une dissociation, dénoncée comme le mal absolu, entre la liberté humaine et la vérité transcendante. Mais, à la différence de textes précédents du magistère romain, ce n'est pas cette fois la culpabilité individuelle qui est d'abord en cause. Le pape observe par exemple — et c'est nouveau — la part prépondérante des «conditionnements» dans la décision d'un avortement. C'est la responsabilité des sociétés et des États, notamment des régimes démocratiques, qu'il incrimine, en réussissant ce tour de force de n'en jamais citer un seul: sur le terrain de la vie humaine, aucun désaccord ne peut être toléré entre la loi civile et une loi morale qui interdit de tuer.

Le devoir de conscience l'emporte toujours sur les lois de majorité et de circonstance.

Infaillibilité

Le magistère catholique nous avait trop longtemps habitués à de simples catalogues du «permis-défendu» pour qu'on ne prenne pas acte d'un document où le mot «condamnation» ne revient qu'une fois (à propos de l'utilisation de fœtus vivants) et où l'auteur élève haut le débat, renvoyant chaque État à ses responsabilités éthiques face à la vie commencée et finissante. On savait que tout ce qui est «scientifiquement» possible n'est pas «éthiquement» souhaitable, Jean-Paul II ajoute cet autre axiome: tout ce qui, pour les sociétés libérales, est «éthiquement» possible n'est pas «juridiquement» tolérable.

Plus que le contenu de dispositions pratiques qu'il prononce pour restaurer une «culture de la vie», c'est donc à une réflexion de philosophie sociale et politique qu'il invite les démocrates, les scientifiques, les intellectuels et les hommes politiques. Ce faisant, il se pose en législateur du monde autant qu'en éveillé de consciences. S'il ne met pas en jeu son infaillibilité pontificale, il engage, de manière ferme, solennelle et collégiale (avec l'assentiment de tous les autres évêques), son autorité sur trois articles soulignant l'absolue immoralité et illégalité de l'acte de tuer des enfants «non nés» ou des vieillards condamnés, de provoquer un avortement ou une euthanasie, actes évidemment passibles d'excommunication.

Mais, dans ces conditions, on peine à comprendre qu'une même sévérité ne s'exerce pas à l'égard de la pei-

Les encycliques de Jean Paul II

Date	Titre	Thème
14 mars 1979	Redemptor hominis (Christ rédempteur et dignité de l'homme)	Défense des droits de l'homme
2 décembre 1980	Dives in misericordia (Dieu riche en miséricorde)	L'amour de Dieu, révélé par le Christ
15 septembre 1981	Laborum Exercens (C'est par le travail)	Rappel de la dignité et des droits des travailleurs
2 juillet 1985	Sollicitudo apostolica (Les soucis des pasteurs)	Définition d'une «théologie de la liberté responsable», reprise des enseignements des papes précédents
18 mai 1986	Domini et vivificantium (Il est Seigneur et donne la vie)	Défense de la foi contre le matérialisme et Satan
25 mars 1987	Redemptoris Mater (La mère du Rédempteur)	L'assistance de la Vierge dans les problèmes de la vie des hommes, familles et nations
30 décembre 1987	Sollicitudo socialis (La sollicitude pour les autres personnes)	Pour un développement solidaire des peuples, pour la justice et la charité internationale
7 octobre 1990	Redemptoris missio (La mission du Rédempteur)	Pour l'engagement des missionnaires, évêques, prêtres et laïcs pour la paix, la justice et les droits de l'homme face à la corruption du pouvoir
1er mai 1991	Centesimus annus (La centième année)	Réflexion de l'encyclique «Rerum novarum» du pape Léon XIII dans la perspective du «troisième millénaire de l'ère chrétienne»
6 août 1993	Veritatis splendor (La splendeur de la vérité)	Reaffirmation des positions de l'Église face à l'abandon des valeurs morales
30 mars 1995	Evangelium vitae (L'Évangile de la vie)	Le caractère sacré de la vie humaine, contre l'avortement, l'euthanasie, la peine de mort

ne de mort, dont le pape s'illusionne à dire qu'elle est en recul dans les faits autant que dans l'opinion, et dont il n'exclut pas (dans des expressions plus atténuées que celles du Catechisme universel de 1992) l'application. Il est difficile de soutenir que le respect de la vie est un principe absolu, parce que don de Dieu, et de ne le réserver qu'aux êtres innocents et désarmés. Et que dire du refus confirmé de toute contraception (sauf naturelle) et procréation artificielle, au motif qu'elles rompent le lien entre sexualité et procréation? Que dire, enfin, du silence sur le seul moyen efficace connu à ce jour — le préservatif — de faire reculer une entreprise de mort comme le sida?

Une telle encyclique ne risque pas de faciliter la tâche du médecin et du législateur, confrontés à des situations bel et bien concrètes et à qui l'éthique de conviction du pape, pour respectable qu'elle soit, paraîtra d'un faible secours face à l'éthique de responsabilité exigée d'eux. Si l'Évangile vitae laisse ouvertes des portes, son auteur apparaît encore fermé à toute cette «casuistique» qui prend en compte les cas particuliers, les situations d'«éthique de détresse» et toute cette tradition d'accompagnement de la conscience qui fait pourtant partie du meilleur de l'Église.

BERLIN «Un petit pas, mais un premier pas essentiel»

SUITE DE LA PAGE 1

moralement seulement, à stabiliser en l'an 2000 leurs émissions de gaz à effet de serre à leur niveau de 1990.

Les pays insulaires, menacés de disparition sous les eaux en raison du relèvement des océans provoqué par le réchauffement de la planète, proposent aux pays occidentaux de réduire leurs émissions de 20 % d'ici 2005 par rapport, toujours, au niveau de 1990.

Cet objectif est conforme à celui que les libéraux fédéraux ont annoncé lors de la dernière campagne électorale et que le gouvernement fédéral maintient toujours, du moins officiellement.

La proposition de l'AOSIS, a déclaré l'ambassadeur Slade devant les délégués des 120 pays représentés, constitue «un petit pas, mais un premier pas essentiel vers la réduction de 60 à 80 % que les scientifiques jugent désormais nécessaire pour stabiliser dans l'atmosphère la concentration des gaz à effet de serre».

«Il est amplement démontré, maintenant, qu'une telle réduction n'est pas seulement plausible mais qu'elle serait avantageuse au plan économique pour tout le monde. Si des réductions majeures ne sont pas réalisées dans un proche avenir, des réductions beaucoup plus draconiennes deviendront nécessaires plus tard, qui pourraient s'avérer catastrophiques. Une action préventive rapide de la part de la communauté internationale nous épargnera, ainsi qu'à nos enfants, de devoir choisir entre deux maux tout aussi inacceptables qu'intimement reliés, soit une économie ruinée ou un climat tout aussi endommagé».

L'ambassadeur Slade a résumé ainsi le caractère urgent de la situation pour les 31 pays de l'AOSIS, une urgence confirmée par le récent rapport du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), un organisme onusien.

«Déjà, a-t-il dit devant une salle sidérée, nos gens souffrent physiquement, émotivement et économiquement des forces climatiques en changement. La fréquence et l'intensité accrues des tempêtes ont détruits nos maisons et nos commerces, ont rendu nos propriétés impossibles à assurer, et menacent maintenant nos vies. Sur la durée

d'une vie humaine, au moins sept de nos petits États pourraient disparaître sous les flots.»

Les grandes sociétés d'assurances comme la Lloyd's et la Munich RE, la plus importante société de réassurance au monde, ont toutes deux réclamé à Berlin une action immédiate pour enrayer un dérèglement climatique dont elles voient les conséquences économiques croissantes. Richard Keeling, de la Lloyd's, a rappelé que le nombre de catastrophes naturelles a quadruplé dans les années 1985-1995, multipliant par six les dommages économiques et par 14 les remboursements...

Les derniers relevés par satellite ont confirmé les craintes des pays de l'AOSIS. Ils indiquent un relèvement global des océans qui, s'il se vérifie, atteint le double des prévisions. Les dernières études révèlent d'autre part un réchauffement moyen et global de trois degrés centigrades de l'océan Pacifique.

L'ambassadeur Slade explique ainsi le fait que les coraux et les colonies de zooplanctons des océans se meurent, des populations étant décimées à 80 % dans la région du Pacifique par le réchauffement de l'eau. D'autres études, publiées récemment par Le Devoir, attribuent cette paralysie nouvelle du processus de production primaire des océans à un méga-phénomène voisin de l'effet de serre, soit l'augmentation du rayonnement UVB provoqué par la raréfaction de la couche d'ozone.

D'autres pays sont aussi menacés. Kirsty Hamilton, porte-parole néo-zélandaise de la délégation de Greenpeace international, a déclaré hier que l'Europe subissait à un bout les affres d'inondations sans précédent depuis un siècle, pendant que sévissaient, à l'autre extrémité, des sécheresses de plus en plus sévères. Greenpeace a d'ailleurs publié un document qui dresse le bilan des mutations climatiques des dernières années. Ce portrait coïncide avec le dérèglement des climats, accompagné de phénomènes de plus en plus violents, que prédisent les experts avant que ne s'amorce le réchauffement de façon sensible sous nos latitudes.

Scientifiques et écologistes sont particulièrement inquiets de la découverte toute récente d'une fissure de 65 km dans la calotte glaciaire de Larsen, en Antarctique.

C'est la première fois depuis 20 000 ans qu'une telle fissure semble se produire, résultat possible du réchauffement moyen de 2,5 degrés centigrades noté dans cette région. Autre signe de la fonte annoncée des glaciers des pôles, un iceberg géant, grand comme deux fois Berlin et sa banlieue, s'est récemment détaché du continent blanc.

La fonte des glaciers est sensée provoquer un rehaussement moyen des mers d'un mètre, ce qui pourrait signifier davantage pour certaines mers fermées ou régions particulières de grands océans. Plusieurs îles du Pacifique et des Caraïbes seraient rayées de la carte dans un premier temps. A plus long terme, d'importants pays comme le Bangladesh ainsi que plusieurs régions côtières, particulièrement celles abritant les grandes rizières asiatiques, seraient aussi menacées, selon le GIEC.

D'autre part, les ONG et les petits pays insulaires ont applaudi hier la poussée de plus en plus forte des membres de l'Union européenne en faveur de la négociation d'ici 1997 d'un protocole contenant des objectifs et un calendrier de réduction des gaz à effet de serre. Même si aucun objectif n'est proposé.

De leur côté, les États-Unis exigent, comme préalable à tout protocole, l'engagement des pays en voie de développement à tout effort de réduction dans les pays industrialisés. Les ONG espèrent, de leur côté, un «effort» du «JUSCANZ», un acronyme désignant le bloc constitué du Japon, des États-Unis, du Canada et de la Nouvelle-Zélande. Ces pays sont accusés d'appuyer la position américaine ou des positions tout aussi attentistes.

Greenpeace a accueilli comme un signe encourageant les déclarations de certains porte-parole japonais, hier, qui semblent se rapprocher de la position européenne, tout comme celle de la ministre canadienne de l'Environnement, Sheila Copps, qui se prononçait hier dans Le Devoir en faveur de la négociation immédiate d'un protocole de réduction tout en annonçant qu'elle défendra la semaine prochaine une formule de compromis destinée à impliquer les pays du Tiers-Monde par des transferts technologiques.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ
AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.

SERVICE DES ABONNEMENTS
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559